



“Un nouveau domino est en train de tomber”

La presse, ce 24 juillet, affiche des unes affolées : « *L'Espagne fait souffler un vent de panique sur les marchés* », titrent *Les Echos*.

« *L'Espagne replonge, l'Europe tremble* », lance *Le Figaro*.

Ce journal ajoute dans son éditorial : « *Après la Grèce, l'Irlande et le Portugal, c'est un nouveau domino qui est en train de tomber.* »

Le gouffre de la spéculation financière bâtie autour de l'euro dans tous les pays menace de tout engloutir. Même l'Allemagne voit aujourd'hui sa fameuse note AAA menacée par l'agence de notation financière américaine Moody's ! L'Union européenne, qui a imposé quatre plans de rigueur draconiens successifs à l'Espagne, menace d'imploser sous les coups de la crise qu'elle a elle-même accélérée, en infligeant une paupérisation dramatique aux travailleurs.

Le président du « Parlement » européen, le social-démocrate allemand Martin Schulz, craint une « *explosion sociale dans toute l'Europe* » du fait du chômage des jeunes. Son camarade, l'ancien Premier ministre Felipe Gonzalez, du Parti socialiste espagnol (PSOE), déclare à *El Pais* (23 juillet) qu'il faudrait conclure « *un grand accord national* » avec le gouvernement de droite au pouvoir, pour préserver l'euro. L'euro ou le chaos, disent-ils, comme en Grèce...

Mais, précisément, n'est-ce pas cette union nationale scellée sur l'application des plans de l'Union européenne qui a mené la Grèce au désastre économique et social ? Les travailleurs et jeunes Espagnols, qui ont manifesté par millions le 19 juillet, ont dit non.

Yan Legoff.

L'événement Après la Grèce... l'Espagne C'est l'Union européenne qui mène au chaos !

Yan Legoff

Le dernier sommet européen des 28 et 29 juin, à Bruxelles, devait avoir tout réglé : des milliards allaient être consacrés à la « croissance », les banques allaient être supervisées, les spéculateurs allaient être taxés... Moins d'un mois plus tard, tout cela n'est apparu finalement que comme du vent. L'Union européenne est, à nouveau, au bord de l'effondrement.

L'immense mobilisation des peuples et des travailleurs d'Espagne, le 19 juillet, contre un quatrième plan de rigueur de 65 milliards d'euros fait trembler tout l'édifice, tout comme l'approfondissement de la crise économique dans le pays, accélérée par les trois précédents plans imposés par l'Union européenne.

Le lendemain même, 20 juillet, le Conseil des ministres de la zone euro, sous condition de l'application stricte de ce quatrième plan assassin, décidait de débloquer jusqu'à cent milliards d'euros pour les banques espagnoles, qui viendront s'ajouter à la dette de l'Etat. Et c'est au nom de cette dette que les salaires des fonctionnaires devraient être abaissés de 7 % supplémentaires, la TVA augmentée à nouveau (à 21 %) et les allocations des chômeurs diminuées !

Le même jour, la région de Valence se déclarait en cessation de paiement et demandait l'aide de l'Etat central. Les Bourses européennes et même mondiales chutaient brutalement...

Tous envisagent avec effroi l'effondrement de la quatrième économie de la zone euro, qui pèse à elle seule le double de celles de

la Grèce, de l'Irlande et du Portugal réunies ! Lundi 23, c'est la tête de la zone euro qui est ciblée par les « marchés ». L'agence américaine de notation financière Moody's place sous perspective « négative » la note AAA de l'Allemagne.

UN Puits sans fond

Moody's pointe « *la probabilité de plus en plus forte d'une sortie de la Grèce de l'euro* », de même que « *la probabilité de plus en plus forte qu'une aide à d'autres Etats de la zone euro, notamment l'Espagne et l'Italie, soit requise* ». Ce « *fardeau* » devrait peser « *lourdement* » sur les finances allemandes et des autres Etats de la zone...

C'est un puits sans fond... Si les travailleurs d'Espagne se sont dressés, des couches les plus exploitées des travailleurs agricoles d'Andalousie aux fonctionnaires des administrations centrales à Madrid, c'est parce qu'ils ne veulent pas sombrer, parce qu'ils estiment qu'ils n'ont déjà que trop payé pour un naufrage dont ils sont les premières victimes. Le comble : des banques renflouées par leur argent les expulsent par centaines, chaque jour, de leurs logements qu'ils ne peuvent plus payer ! Le chômage atteint déjà officiellement le quart des travailleurs espagnols, et plus de la moitié chez les jeunes !

La rupture avec ce système infernal, incarné par les mémorandums et autres plans de rigueur imposés par l'Union européenne, est la seule voie possible pour sortir du chaos et de la misère, en Espagne comme partout.

Et en France, cette issue passe par le combat pour l'unité pour que le traité européen de supra-austérité ne soit pas ratifié à la rentrée !



Photo DR

“Les manifestations en Espagne montrent qu'une explosion sociale menace en Europe.”

Le président du Parlement européen, Martin Schulz, au quotidien allemand *Bild* (21 juillet)

REPÈRES

Deux ans de plans de rigueur

● **Mai 2010 : 15 milliards d'euros** de coupes budgétaires. Le gouvernement « socialiste » de Zapatero fait adopter une baisse de 5 % des salaires des fonctionnaires, gèle les pensions, supprime les allocations de naissance (2 500 euros) et fait passer la TVA de 16 à 18 %.

● **Août 2011 : 5 milliards d'euros.** Déremboursements de médicaments, privatisation des aéroports.

● **Décembre 2012 : 16,5 milliards d'euros.** Le gouvernement de droite de Mariano Rajoy fait adopter : « embauche zéro » et non-remplacement en cas de départ dans la fonction publique, gel des salaires des fonctionnaires et du SMIC (641,40 euros, l'un des plus faibles de l'UE), hausse temporaire de l'impôt sur le revenu pendant deux ans.

● **Juillet 2012 : 65 milliards d'euros.** Mariano Rajoy supprime la « prime de Noël » des fonctionnaires (ce qui équivaut à une baisse de 7 % de leurs revenus), réduit leurs jours de congé, réduit le montant des indemnités chômage, augmente la TVA à 21 %.

● Ces plans votés au niveau national s'ajoutent à des mesures d'austérité décidées au plan local.

Au total, le groupe de presse espagnol ABC estime à 157,5 milliards d'euros les économies de dépenses.

REPORTAGE

Dans toute l'Espagne, un véritable soulèvement populaire contre le nouveau plan d'ajustement

Dès le 11 juillet, la colère explose...

Les manifestations se succèdent. Nous disions la semaine dernière que, le 11 juillet, Rajoy a présenté son nouveau plan d'ajustement au Parlement. Au même moment, cinq cent mille travailleurs de Madrid recevaient la marche des mineurs. Mais, tout de suite après, l'après-midi, quand la nouvelle tombe des nouvelles mesures contre les travailleurs, la colère explose. D'abord à Madrid, dans tous les ministères, dans tous les établissements publics, notamment les hôpitaux et les services municipaux, les travailleurs quittent leur poste de travail, se rassemblent à la porte et coupent la circulation. La police est débordée. Dans la plupart des cas, elle n'intervient pas. Elle reçoit des ordres pour protéger les grands bâtiments : les ministères, le palais de la Moncloa, les Cortes... La tendance de toutes les manifestations est d'aller aux Cortes, avec les pompiers en tête de cortège, en rangs serrés, qui font face à la police anti-émeute. De plus en plus, parmi les manifestants, des policiers, qui montrent leur appartenance avec une chemisette.

1 400 MANIFESTATIONS À MADRID CETTE ANNÉE

Les manifestations durent toute la journée. Elles se relaient quelquefois jusqu'à deux heures du matin. Ces manifestations se poursuivent tous les jours, y compris le dimanche. Samedi 21, une marche de chômeurs est arrivée à Madrid. Les journaux du dimanche disent que Madrid a connu cette année mille quatre cents manifestations spontanées (alors que, en Espagne, il faut demander une permission pour manifester). Le même dimanche, la presse publie un sondage grandeur nature : 73 % se prononcent contre le plan d'ajustement. Et, lors du vote au Parlement, le vendredi 13 juillet, le gouvernement est seul, y compris ses alliés, droite, nationalistes catalans et basques, se prononcent contre.



A Bilbao.

Le 19 juillet, des millions de manifestants

Les directions confédérales des Commissions ouvrières et de l'UGT ont convoqué, le 19 juillet, quatre-vingts manifestations. Elles ont appelé toutes les autres organisations syndicales à y participer. L'unité d'action s'est réalisée dans toutes les villes et les régions, sauf au Pays basque, où les syndicats nationalistes l'ont refusée. Malgré cela, les manifestations dans les villes basques étaient massives et le mot d'ordre d'unité syndicale pour la grève générale était majoritaire. Pour la première fois, dans toutes les manifestations, bien

plus nombreuses que lors de la grève générale du 29 mars, on entendait scander le mot d'ordre : « *Dehors Rajoy ! A bas le Parti populaire !* » (le Parti populaire s'identifie avec l'appareil des anciennes institutions franquistes).

EN ANDALOUSIE

Dans les villes d'Andalousie, les journaliers agricoles, qui ont leur propre syndicat, ont rejoint les cortèges des confédérations. A Jaen, par exemple, ville de cent trente mille habitants, vingt mille manifestants. La moitié des ouvriers agricoles est menacée de liquidation par le « Plan

emploi rural » (PR). Ils annoncent de multiples mobilisations au cours du mois d'août. Ils touchent entre 600 et 800 euros.

DANS LES VILLES INDUSTRIELLES

Dans des villes industrielles, en dehors des grands centres, comme Madrid ou Barcelone, telles que Castellon, Tarragone, le nombre de manifestants est parfois le double de celui du 29 mars.

Dans les régions minières des Asturies et du Leon, les mineurs sont à la tête des cortèges. Aujourd'hui, la grève se poursuit dans les mines.

Partout, dans toutes villes, des milliers et des milliers de jeunes (malgré les vacances). Ils annoncent sans tarder une grève générale pour le début de l'année scolaire contre les mesures d'augmentation des inscriptions.

QUELQUE CHOSE A CHANGÉ...

Tout le monde sait que la mobilisation va se poursuivre, malgré l'été et la chaleur extrême. Une chose est évidente : depuis la grève générale du 29 mars et la marche des mineurs, les manifestations du 19 juillet et les milliers de manifestations spontanées, quelque chose a changé. Ce sont tous les peuples d'Espagne, avec la classe ouvrière et ses organisations en tête, qui se disent prêts. Une question traverse tous les esprits : qu'attendent Toxo et Mendez pour convoquer la grève générale jusqu'au retrait du plan ?

Andreu Camps ■

ÉDITORIAL

Une urgence : forger l'unité contre la ratification

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

Des centaines de milliers de manifestants dans toutes les villes d'Espagne, ce 19 juillet, ont donné la mesure de l'immense rejet que provoquent les plans du gouvernement Rajoy, agissant sur ordre de la troïka FMI-Union européenne-Banque centrale européenne.

Deux jours plus tôt, Jean-Marc Ayrault avait annoncé pour « fin septembre-début octobre » la ratification du TSCG, dont l'application en France entraînerait des conséquences aussi désastreuses (voire davantage) que l'épouvantable plan Rajoy.

Aussitôt, le Parti ouvrier indépendant a renouvelé son appel aux partis, organisations et responsables politiques, proposant la tenue d'une réunion d'urgence afin de définir les moyens de la mobilisation dans l'unité pour empêcher la ratification.

Rappelons que c'est dès le 31 mars que le bureau national du POI s'était prononcé pour la tenue d'une manifestation nationale contre la ratification et s'était adressé à tous en ce sens. Cette proposition prend aujourd'hui tout son sens, alors que se précise la date à laquelle le gouvernement veut faire passer ce traité infâme qui remet en cause la souveraineté et les fondements de toute République démocratique.

Ce n'est pas nous qui le disons. Président de la commission des lois à l'Assemblée nationale et membre du secrétariat national du Parti socialiste, Jean-Jacques Urvoas n'est pas réputé appartenir à son « aile gauche ». Il déclare cependant, ce 13 juillet, sur la base du simple examen des articles du traité, qu'il lui « paraît difficile de constater que le TSCG ne porte pas atteinte aux conditions essentielles d'exercice de la souveraineté nationale » (lire page 4).

Alors peut-on laisser passer ?

Dans tout le pays, les appels se multiplient. Les initiatives convergent. Depuis que le Parti ouvrier indépendant a lancé cet appel à l'unité, des contacts ont été pris, de premières rencontres ont eu lieu. Des militants de toutes tendances se rassemblent dans les comités pour l'unité contre la ratification. Un pas supplémentaire doit être franchi. Celui qui verra s'asseoir autour d'une table les responsables politiques prêts à unir leurs efforts pour l'objectif commun : le TSCG ne doit pas passer !

Le 20 juillet, *L'Humanité* a lancé une pétition « pour un référendum sur le nouveau traité européen ». Jusque-là, les dirigeants du Parti communiste annonçaient une initiative à venir à l'occasion de la Fête de *L'Humanité* (15 septembre). Qu'ils aient ainsi anticipé de deux mois constitue sans doute une réponse à l'aspiration légitime des militants et des sympathisants du Parti communiste à agir contre le TSCG.

On s'interrogera toutefois sur le sens exact de cette initiative. Bien évidemment, personne ne peut être contre un référendum. S'il avait lieu, le POI engagerait toutes ses forces pour la victoire du vote non.

Il reste qu'à l'heure où nous écrivons, il n'y a pas de référendum. Mais il y a bien un gouvernement Hollande-Ayrault qui veut faire ratifier un traité rédigé par Sarkozy, celui dont la politique a été rejetée lors des dernières élections. Et il y a une majorité de députés élus sur la base de ce rejet. Peut-on ne pas exiger de ce gouvernement et de cette majorité qu'ils renoncent à une ratification si contraire aux aspirations du peuple ? N'est-ce pas sur cette exigence claire et nette — non à la ratification ! — que l'unité doit se forger au plus vite, pour ouvrir la voie à la mobilisation la plus large ? N'est-ce pas pour faire triompher cette exigence qu'un appel à la manifestation nationale doit être lancé au plus vite ? ■

Document

Les travailleurs, les peuples cherchent une issue

Le point de vue du journal espagnol *Informacion Obrera*, tribune libre de la lutte des classes.

La grève générale du 29 mars, la marche des mineurs et les manifestations du 19 juillet, en réponse aux interventions destructrices du FMI et de l'UE, ont créé une situation nouvelle dans le pays.

Les travailleurs, les peuples cherchent une issue.

Il y a une issue, une autre politique est possible, une politique qui ne se soumette pas aux intérêts du capital financier, des spéculateurs et de leurs institutions : l'Union européenne, le Fonds monétaire international et la Banque centrale européenne, qui forment la « troïka ».

Un gouvernement libre et souverain est possible, un gouvernement qui ne réponde que devant les peuples de l'Etat espagnol. Car aucun gouvernement, quelle que soit sa couleur, ne peut mener une politique favorable à la majorité, aux travailleurs et à la jeunesse s'il se soumet à la troïka et à son mémorandum.

On prétend que, en dehors de l'UE et de l'euro, il n'y a que le chaos. Non, le chaos ce de serait continuer cette politique de destruction de la santé, de l'enseignement, du travail et des salaires, des pensions, des services publics et des libertés (...).

Une autre politique est possible, une politique qui ne se soumette pas aux intérêts du capital financier, des spéculateurs et de leurs institutions : l'Union européenne, le Fonds monétaire international et la Banque centrale européenne.

Les travailleurs, par la mobilisation de millions, cherchent l'unité de leurs organisations pour dire non au mémorandum et au plan d'ajustement, dehors le gouvernement. Ils réclament à hauts cris une grève générale maintenant, la mobilisation unie jusqu'à sa réalisation.

Rubalcaba (secrétaire général du PSOE, NDR) persiste dans sa proposition centrale : passer un pacte avec le gouvernement pour organiser une austérité « juste ». Avec le mémorandum ? Tout semble indiquer que oui. Donc, en réduisant le déficit, plus lentement si la troïka l'admet, mais en se soumettant au FMI-UE.

La position de la direction du PSOE donne encore plus de responsabilités aux directions des Commissions ouvrières (CCOO) et de l'Union générale des travailleurs (UGT). Ils ont pris la tête du combat contre les coupes, et des millions de travailleurs ont exigé qu'ils ne lèvent pas le pied. Une grève générale maintenant aurait plus d'écho qu'aucune des précédentes. La seule chose qu'il faut, c'est que Toxo et Mendez rompent les liens avec le mémorandum et les autres exigences de l'UE. Maintenant, toute la force de ceux d'en bas est dans l'unité pour que soient retirés le mémo-

randum et le plan d'ajustement. Pour rejeter les commissionnaires de la troïka, qui sont venus prendre possession de tous les ressorts du pays. Pour remplacer le gouvernement aux ordres par un gouvernement responsable devant la majorité, qui renvoie la troïka et tende la main aux travailleurs et aux peuples d'Europe.

Il faut un gouvernement qui :

- nationalise sans indemnisation toutes les banques ;
 - ne reconnaisse pas la dette que les banquiers exigent du pays ;
 - abroge tous les décrets de Zapatero et Rajoy qui ont imposé les coupes budgétaires et les reculs, restituant les salaires, la santé, l'enseignement public ;
 - et qui lance un plan de création d'emplois publics et de reconstruction de la production, des services publics et la protection sociale (...).
- Ne faut-il pas exiger des syndicats de classe qu'ils mobilisent sans trêve ni hésitation pour chasser le gouvernement et rendre cette issue possible ? Ne serait-il pas indispensable qu'ils appellent tout de suite à la grève générale pour le retrait du mémorandum et du plan d'ajustement, contre le gouvernement ? La plus large unité des forces, dans chaque entreprise, chaque ville, département et nation, n'est-elle pas indispensable ?

Y a-t-il une autre alternative à la destruction qui nous menace, qui nous frappe déjà ?

Lu dans *Informacion Obrera* ■

Chronique

POLITIQUE

Automobile :
"L'exemple"
américain

François Forge

La situation de l'industrie automobile en Europe, explique le *Financial Times* dans son éditorial du 16 juillet, « rappelle celle de l'industrie américaine alors qu'elle glissait vers la faillite en 2008 et en 2009, une crise qui aurait pu coûter des millions d'emplois. L'Europe doit s'inspirer de la manière dont les Etats-Unis ont revigoré leur industrie automobile : en utilisant la méthode "qui aime bien, châtie bien". »

Le *Financial Times* écrit : « Comme les Etats-Unis en 2009, la France devrait aider les entreprises automobiles à sacrifier des emplois et à fermer des unités de production pour assurer leur survie à long

« Comme les Etats-Unis en 2009, la France devrait aider les entreprises automobiles à sacrifier des emplois et à fermer des unités de production »

terme (...). L'argent public devrait être utilisé pour les aider à se réduire. »

Dans son discours sur « l'état de l'Union », le 24 janvier 2012, le président Obama s'est en effet vanté d'avoir assuré « le retour de l'industrie automobile aux Etats-Unis ». Ce n'est pas le cas des 20 000 salariés dont les emplois ont été détruits.

Financial Times

Pour ceux qui ont conservé leur emploi chez General Motors et Chrysler, le « plan de relance » a imposé un gel des salaires, une réduction de 50 % des salaires de toute une catégorie du personnel, une réduction considérable des retraites garanties jusque-là par la convention collective, une réduction des prestations maladie et l'engagement des directions des organisations syndicales de ne pas recourir à la grève pendant cinq ans.

C'est ce qu'Obama résume pour sa part dans les termes suivants : « Nous avons aidé notre industrie automobile et, en contrepartie, nous avons exigé une attitude responsable. Nous avons obtenu des salariés et des constructeurs qu'ils règlent leurs désaccords. » Somme toute, une rigueur juste...

Au moment où Washington et le FMI exigent des gouvernements européens qu'ils prennent la pleine mesure de la gravité de la situation et agissent, voilà bien qui souligne ce qui était au centre du précédent éditorial d'Informations ouvrières : les travailleurs sont face à une déclaration de guerre.

A la veille de l'annonce du plan automobile du gouvernement et du CCE de PSA

PSA : y a-t-il une autre réponse que "retrait du plan Varin" ?

Daniel Shapira

Mercredi 25 juillet, le gouvernement annonce son « plan automobile », le jour même où se tient le nouveau CCE de PSA.

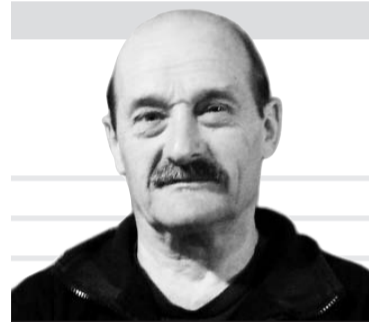
Quelques jours auparavant, dans une interview au *Monde* (18 juillet), Philippe Varin, le président du directoire de PSA, avait répondu au discours du gouvernement, en déclarant : « Nous avons pris des engagements de reclassements internes — sur les 3 000 salariés d'Aulnay, 1 500 se verront proposer un emploi dans notre usine

de Poissy — et externes. Il n'y aura pas de licenciements secs. (...) M. Hollande a émis le souhait qu'Aulnay reste un site industriel. Nous nous y attachons. Nous allons aider à créer à Aulnay 1 500 emplois et, pour 600 d'entre eux, nous sommes en phase avancée de négociations. »

« Pas de licenciements secs » serait donc une exigence commune au gouvernement et au P-DG de PSA ? Ce qu'il en est de cette « revendication » ? Un syndicaliste de Rennes y répond dans cette page.

Quant au maintien d'un « site industriel » à Aulnay, promesse qui n'engage que ceux qui veulent bien y croire, il n'y a qu'une certitude à l'heure actuelle, c'est que PSA n'entend plus y produire quoi que ce soit.

Comme l'indique ci-dessous la contribution du syndicaliste de Rennes, le plan de PSA est un plan d'ensemble qui touche aussi bien Aulnay que Rennes ou Sevelnord (dans le Nord), où la direction veut imposer un accord compétitivité-emploi avec gel des salaires et mobilité. A plan d'ensemble, réponse d'ensemble.



La parole à...

Pierre Priet,
militant CGT
à Rennes.

L'annonce du plan Varin et ses mille quatre cents suppressions d'emplois à l'usine de la Janais, à Rennes, a fait l'effet d'un coup de massue.

La population de Rennes (métallos ou pas) se sent concernée. Ce qui se passe chez PSA revient dans toutes les discussions. Chacun comprend que l'annonce des patrons de supprimer huit mille emplois (et trois fois plus avec la sous-traitance) est une première décision patronale qui en prépare d'autres encore pires. Je suis militant CGT de la construction, et je crois utile la discussion entre militants ouvriers pour savoir comment bloquer ces plans.

Une chose à frappé tout le monde à Rennes : la mobilisation des salariés, le 13 juillet, juste après l'annonce de PSA : les syndicats appelaient en ordre dispersé à la sortie du comité d'établissement, mais mille cinq cents ouvriers, maîtrise et cadres, ont débrayé. La presse a qualifié cela d'historique. Les salariés ont convergé au même endroit et ont pratiquement imposé un meeting commun avec les syndicats. On a même vu un syndiqué FO venir prêter le mégaphone de son syndicat pour la prise de parole du responsable CGT.

Un copain de la CGT m'a dit : « Dans mon service, tout le monde a débrayé sauf un. » C'était comme un besoin de serrer les coudes pour faire face.

CE QUI S'EST PASSÉ EN 2009

Le précédent plan de licenciements de 2009 est dans toutes les têtes. Personne ne veut revivre ce qui s'est passé à l'époque. La direction avait promis : il n'y aura pas de licenciements secs... On a vu : pas de « licenciements secs », peut-être, mais, pour les salariés, des licenciements quand même ! Chacun se rappelle le ballet sinistre des convo-

Pourquoi ne pas dire qu'il faut le maintien de chaque emploi, de tous les emplois chez PSA ?

cations individuelles pour des licenciements disciplinaires, pour arracher un départ « volontaire » pour créer une entreprise... faire une formation ou accepter une mutation à Aulnay, Poissy ou Montbéliard... Mille sept cents postes de travail ont été ainsi supprimés.

Dans les discussions avec des camarades de l'usine, la première question qui ressort, c'est l'angoisse et le refus de revivre 2009.

Cela peut paraître bizarre, mais l'intervention de François Hollande, le 14 juillet, a suscité peu de réactions dans l'usine. Surtout : Hollande a utilisé la même formule que Varin, P-DG de PSA : « Qu'il n'y ait pas de licenciements secs. »

Pour les ouvriers, il y a bel et bien une situation d'autodéfense, qui appelle l'unité la plus soudée sur des objectifs clairs.

J'ai lu attentivement le point de vue de Philippe Martinez, secrétaire de la fédération CGT de la métallurgie, dans *L'Humanité* (19 juillet). J'ai du mal à comprendre ce qui est proposé. Le camarade Martinez adresse une série de demandes au gouvernement.

UN "DIAGNOSTIC PARTAGÉ" ? AVEC LES PATRONS ?

— Que « les restructurations soient suspendues. » D'accord, mais pourquoi ne pas dire qu'il faut le maintien de chaque emploi, de tous les emplois chez PSA ? Pourquoi ne pas dire nettement : annulation du plan Varin ?

« Parvenir à un diagnostic partagé sur la filière (automobile). » Mais comment pourrait-on partager un diagnostic avec les patrons et le gouvernement ? Varin veut restructurer et détruire huit mille emplois. Les salariés, pour garder leur emploi, ont besoin de se défendre contre l'agression des patrons. Point barre. La vraie question, c'est comment souder la force des salariés qui ne veulent pas revivre 2009 en pire. Le camarade Martinez donne une seule perspective : « Le 9 octobre, nous participerons à la journée d'action française et européenne pour l'industrie. »

Le 9 octobre ? Mais qu'est-ce qu'il faut faire tout de suite ? Est-ce que chaque usine doit rester isolée après un baroud d'honneur ? Le plan Varin frappe partout : fermeture d'Aulnay avec suppression de 3000 emplois, 1400 suppressions à Rennes, 680 à Vélisy, 702 à Poissy, 22 à Carrière sous Poissy, 317 au siège du groupe, 500 à Sevelnord, 52 à Trémery, 42 à Metz-Borny, 192 au Technocentre de Poissy, 273 à Mulhouse, 579 à Sochaux, et 227 ailleurs en France. N'est ce pas le rôle de la fédération de fédérer, justement, de réunir, de donner la parole aux syndicats pour la défense de tous les emplois ? Cette première étape est nécessaire et décisive.

DES BASES POUR COMBATTRE

Parce que, bien sûr, on se dit : il faudrait bloquer.

Comment s'y préparer ? Il faut chercher l'unité. Sur quelles bases ? C'est toute la question.

On entend : il faut que l'usine soit pérenne. Certes, mais si on n'ajoute pas : plus aucune suppression d'emploi, on ouvre la porte à l'accompagnement du plan Varin.

Une autre discussion est nécessaire, l'union départementale CGT a lancé une pétition qui demande « la construction d'un nouveau véhicule avant 2016 » pour la Janais. Mais le point de départ (y compris si on veut demander une nouvelle production), c'est d'empêcher les mille quatre cents suppressions d'emplois à Rennes et les huit mille nationales. Pourquoi ne pas le dire ? Pourquoi isoler chaque site : les salariés de la Janais se battent contre les licenciements à la Janais, ceux d'Aulnay contre la fermeture d'Aulnay, ceux de Poissy... En exigeant le retrait du plan Varin et de toutes les suppressions, on pose les bases pour combattre tous ensemble. C'est la menace de bloquer à l'échelle du groupe qui peut faire reculer Peugeot. Les plus grands combats sont devant nous et la discussion est nécessaire, c'est le sens de cette contribution.



La parole à...

Daniel Jeannin,
maire de Montenois, (Doubs).

Quelle est ta réaction à cette annonce ?

J'ai envie de dire, au-delà du drame qui s'annonce et des déclarations des uns et des autres, le changement, on ne le voit pas. Le patronat fait ce qu'il veut et il continue à jeter des gens dans la désespérance ; il s'affirme comme des casseurs. Face à cela, nos politiques ont des propos qui sonnent creux ; ils n'ont aucune envie d'intervenir ; ils ne se sentent pas concernés. C'est la continuité des politiques d'avant.

Seuls, les travailleurs déclarent qu'ils veulent lutter. Il faut qu'on soit à leurs côtés face au patronat et au gouvernement.

Le seul mot d'ordre qui me semble juste et approprié, c'est de se battre pour que ça change, c'est l'appel à l'unité des travailleurs avec leurs organisations syndicales et politiques pour imposer nos solutions : rupture avec l'Union européenne, nationalisation des grands moyens de production et des banques.

Et, comme militant CGT, même si tu es en retraite, tu as ton avis. Bernard Thibaud a proposé une table ronde ?

Il n'est pas question de table ronde, il faut arrêter de se moquer des travailleurs... Il n'est plus temps de discuter, il faut l'action dans l'unité. Il faut arrêter cette casse.

Au-delà des 575 suppressions du site de Sochaux, c'est peut-être le triple chez les sous-traitants, y compris à Adapei. C'est vraiment la casse du pays, il y a la casse de notre hôpital et il y a la casse de l'usine ! Mais où cela va-t-il s'arrêter ? Que va-t-on faire de nos jeunes qui sortent de l'école ?

Il n'y a pas si longtemps, Moscovici se présentait comme celui qui pourrait agir pour le pays de Montbéliard. Et, aujourd'hui, que dit-il ? C'est de l'enfumage.

Éducation nationale

“Refondons l'école de la République” : les enjeux de la “grande consultation”

Sept cents personnes réunies à la Sorbonne le 5 juillet

Experts, spécialistes, députés, sénateurs, représentants d'associations diverses (en tout pas moins de quatre-vingt-quatre), parmi lesquels les représentants des régions, des départements, des grandes villes, le Medef et aussi, « associations » parmi les autres, les syndicats et les confédérations !

Pour le ministre, il faut « associer étroitement les enseignants, les élèves, les parents, les élus (...) ainsi que des représentants du monde associatif, culturel, sportif, scientifique, économique... »

Pas moins de quarante groupes de travail sont convoqués jusqu'au début octobre ; il s'agira pêle-mêle de discuter de « l'école du socle », du « lycée de la réussite », d'« une école plus juste pour tous les territoires », de « rythmes éducatifs adaptés », de « missions redéfinies » pour les personnels, de la formation des enseignants, de leur évaluation... Tous ces débats devant faire l'objet d'une synthèse dans un rapport, puis d'un projet de loi d'orientation consacré à l'école de la



Photo AFP

République, présenté et discuté à l'automne. Après la concertation, est prévue une phase de négociation avec les organisations syndicales

AU MÊME MOMENT...

Au même moment, le Premier ministre annonce des mesures d'aus-

térité et de rigueur sans précédent imposées aux services publics et aux fonctionnaires. La ratification du traité budgétaire européen est programmée. Au même moment, le ministre de la Réforme de l'Etat, Marylise Lebranchu, annonce des mesures importantes de décentralisation et déclare : « On n'échappera pas à une définition claire de ce que l'on veut en termes d'action publique. Il y a des missions qui peuvent être exercées par des collectivités territoriales (...). Certains fonctionnaires d'Etat souhaitent volontairement être transférés à la fonction publique territoriale. (...) Certains ministères ont des propositions à faire, en accord avec les syndicats. »

Alain Rousset, président de l'Association des régions de France (ARF), demande dans ce contexte un nouveau partage des compétences entre les régions et l'Etat qui « ferait des régions les vrais pilotes des lycées, l'Etat gardant le pilotage pédagogique et la gestion des enseignants. »

RIDEAU DE FUMÉE ?

Vincent Peillon, ministre de l'Éducation nationale, a pris comme première

décision celle d'abroger le décret Châtel sur l'évaluation des enseignants, satisfaisant la revendication unanime des personnels. Que signifie alors la réouverture de ce chantier dans le cadre de « la grande concertation » ? Vincent Peillon a confirmé par ailleurs l'essentiel des mesures de rentrée prévues par son prédécesseur en refusant de geler les 14 000 fermetures de postes, 1 150 postes seulement ayant été rétablis.

Dans ces conditions, « la grande concertation » viserait-elle à jeter un rideau de fumée sur les conditions désastreuses qui s'annoncent pour la rentrée scolaire ? Le ministre aurait-il l'intention d'associer les organisations syndicales en les dissolvant dans un débat de spécialistes et d'experts pour la mise en œuvre de mesures de rigueur et d'austérité contre l'école et ses personnels, camouflées, comme d'habitude, sous le vernis de considérations pédagogiques qui risquent bien de n'être que de vieilles recettes à peine réchauffées ?

L'enfer est certes pavé de bonnes intentions... mais il est surtout très mal fréquenté. ■

Indre-et-Loire:

Rentrée scolaire explosive

Correspondante

La situation dans les établissements scolaires du département est explosive pour la rentrée prochaine. Le collège de Luynes, par exemple, s'est mis en grève durant une journée, à la fin juin, à la suite de l'annonce d'une fermeture de classe de sixième portant les effectifs à vingt-neuf à ce niveau. Cette annonce a été faite après le changement de gouvernement, dans le cadre du redéploiement, car de nouveaux élèves s'annonçaient ailleurs. Les représentants du collège

étaient reçus en délégation syndicale unitaire et se voyaient attribuer quelques heures, mais pas le retour de la classe. Dans un autre collège, à Avoine, c'est une classe de cinquième qui fermait, à la fin juin. Les professeurs et les parents décidaient de manifester et

de s'adresser également à l'inspection d'académie dans les jours qui suivaient. A Montbazou, montée d'effectifs annoncée également au début de juillet : trente et un élèves en cinquième ! L'inspecteur d'académie déclarait à la principale du collège que, s'il y avait de nouvelles inscriptions, il faudrait les refuser, les parents installés dans le secteur devant donc inscrire leur enfant ailleurs !

Les enseignants se sont réunis et se sont adressés à l'académie pour obtenir une nouvelle classe. Ils ont décidé de se préparer à la grève dès la semaine de la rentrée s'ils n'obtenaient pas gain de cause, avec le soutien d'organisations syndicales qui relaient leurs demandes auprès des autorités compétentes. De plus en plus de professeurs se retrouvent affectés en poste dans plusieurs établissements, et, pour certains collèges, c'est un tiers des professeurs qui est concerné... Dans les lycées, les classes à trente-cinq vont devenir la règle, mais, dans certains cas, comme au lycée Vaucanson, à Tours, des dédoublements ont été obtenus, à la suite de l'action des enseignants réunis en assemblée générale intersyndicale, pendant le bac...

M. Peillon a « redonné » des postes pour la rentrée 2012, mais sur la base des suppressions précédentes. Dans les écoles primaires du département, dix postes sont réattribués, mais vingt-cinq avaient été supprimés ; dans le secondaire, toute l'académie (six départements) doit se partager treize postes d'enseignants en plus (alors que les stagiaires feront moins d'heures de cours), mais cent quarante et une suppressions étaient prévues par le précédent ministère. Partout, enseignants et parents se trouvent confrontés à des conditions de travail et d'accueil des enfants inacceptables. ■

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

Dans quel contexte sont lancées les assises de l'enseignement supérieur et de la recherche ?

Jean-Pierre Fitoussi
Syndicaliste recherche

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Geneviève Fioraso, a lancé le 11 juillet les assises de l'enseignement supérieur et de la recherche.

LE 4 JUILLET, À MONTPELLIER

Au même moment, le 4 juillet à Montpellier, à l'initiative de la section SNTRS-CGT et du « collectif des précaires », une assemblée de plus de 300 personnels, non titulaires et titulaires, des laboratoires du CNRS, exige le renouvellement des CDD en fin de contrat. Le 5 juillet, au comité technique (CT) du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, les syndicats CGT, FSU, FO et UNSA déclarent à Geneviève Fioraso, venue avec un projet de décret, et qui y renoncera : « Force est de constater que le ministère accepte le dégraissage massif des CDD en place par les directions des établissements... Les syndicats de l'ESR (responsabilités et compétences élargies — NDR) demandent en conséquence le report de la consultation du CT sur le projet de décret concernant les non-titulaires afin de permettre une nouvelle négociation du projet de décret. »

NOUVELLE AG, LE 10 JUILLET

Une nouvelle assemblée convoquée le 10 juillet décide de demander une entrevue au ministre Fioraso, avec le soutien des sections SNTRS-CGT et SNCS-FSU, pour « obtenir des engagements précis de renouvellement des contrats des personnels en CDD au sein de nos laboratoires. (...) Un vrai plan de titularisation est nécessaire avec un nombre suffisant de postes afin de ne pas amputer les concours de recrutement sur « postes frais ». » Et le 11 juillet, au Sénat (1), M^{me} Fioraso répond : « Nous engageons un plan de résorption de la précarité, dans l'esprit de la conférence sociale. »

RASSEMBLEMENT AU CNAM DE PARIS, LE 10 JUILLET

Le 4 juillet, au CNAM de Paris, à l'appel de la Fercsup-CGT, du Sgen-CFDT, du Snesup-FSU, du Snprees-FO, de SUD-Education, « une centaine de personnels — enseignants et BIATSS — se sont rassemblés devant le conseil d'administration qui n'a



Le 4 juillet, rassemblement au CNAM de Paris à l'appel des syndicats CGT, CFDT, FSU, FO et SUD.

pas pu se tenir. Les personnels mobilisés ont demandé le retrait de l'ordre du jour des points sur le passage aux RCE et sur la révision du règlement intérieur. » Rappelons que les RCE prévues par l'article 18 de la loi LRU transfèrent la masse salariale de l'Etat à l'établissement. Avec ce transfert, non intégralement compensé, près d'un quart des universités sont en situation de grave déficit (selon, le quotidien Le Monde, 6 juillet). Un nouvel appel est lancé par les mêmes organisations syndicales, car « le conseil d'administration du CNAM a été reconvoqué le lundi 16 juillet 2012 » et « le point sur les RCE a été remis à l'ordre du jour ».

LA MINISTRE ANNONCE UN “MORATOIRE” SUR L'ÉVALUATION DES ENSEIGNANTS

Concernant l'évaluation des enseignants-chercheurs, à la suite du communiqué commun du 21 juin des syndicats de l'enseignement supérieur FO, CGT et SUD pour « l'abandon définitif de tout projet hiérarchique des universitaires » (2), le Snesup-FSU a publié le 27 juin un communiqué revendiquant d'« abroger la modulation des services et l'évaluation prévue par le décret de 2009 », repris dans la déclaration de la FSU au comité technique du 5 juillet.

Le ministre, Geneviève Fioraso, annonçait alors le 11 juillet « un moratoire sur l'évaluation des enseignants ». « L'évaluation "n'est pas un mot tabou", mais « les modalités qui avaient été préconisées paraissent inacceptables et d'ailleurs ne sont pas

acceptées », a déclaré Geneviève Fioraso » (Le Journal du dimanche, 11 juillet 2012).

UNE NOUVELLE LOI DÉBUT 2013

Quant aux assises elles-mêmes, Geneviève Fioraso les a ainsi présentées au Sénat : « Après une phase de consultation de juillet à septembre 2012, des assises territoriales se réuniront en octobre, puis les assises nationales fin novembre, et le rapport sera rendu en décembre. La loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU) de 2007 et la loi de programme pour la recherche de 2006 seront alors corrigées et de nouvelles dispositions législatives seront soumises au Parlement début 2013. »

Dans quel cadre budgétaire ? Deux jours après cette annonce, « le projet de loi de finances rectificative montre des coupes budgétaires, d'un total de 25 millions d'euros. La plupart pris dans les « recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires » (9,8 millions) et dans la recherche spatiale (7,6 millions) » (blog Libération, 13 juillet). Cela sent la règle d'or exigée par le traité européen ! Mais la résistance des personnels et des militants syndicaux, réalisant l'unité des organisations, indique clairement la volonté de s'opposer à la poursuite et à l'aggravation des mesures de démantèlement de la recherche publique et de l'enseignement supérieur. ■

(1) Voir sur le site du Sénat.

(2) voir Informations ouvrières, n° 206.

Dossier & arguments

Les suites de la "conférence sociale" des 9 et 10 juillet 2012

La CSG est contradictoire à la Sécurité sociale de 1945

Ouvrant la conférence sociale, François Hollande, d'ordinaire si prudent en matière « d'annonces », n'hésite pas sur le sujet de la protection sociale à annoncer la couleur : « *Je ne considère pas que faire peser sur le seul travail (le financement de la protection sociale) soit un bon moyen de la pérenniser.* » Sur ce point, les médias rapportent qu'« *il y a consensus* » ! C'est peut-être aller un peu vite en besogne.



Photo AFP

Imaginons de quels hôpitaux nous disposerions aujourd'hui si leur financement devait passer par l'impôt et, par conséquent, laissé à la discrétion des politiques budgétaires de gouvernements obsédés par la "nécessaire" diminution des déficits publics.

Françoise Kamel, syndicaliste

Le Medef a mené campagne, avant la conférence sociale et depuis, sur le thème d'une « réforme » du financement de la protection sociale basée sur la baisse, pour l'entreprise, des cotisations, accusées de nuire à la compétitivité de celles-ci.

Et, au nom de la lutte pour l'emploi, François Chérèque (CFDT) « reconnaît la nécessité d'alléger le coût de la protection sociale qui pèse sur les entreprises en en basculant une partie sur la CSG » !

Le gouvernement s'approprierait à lui donner satisfaction sur ce point, ainsi qu'à Mme Parisot.

Cette dernière, forte de cet avantage, cherche à le pousser plus loin. Après avoir réclamé la sortie des allocations familiales de la protection sociale (voir *Informations ouvrières*, n° 206), elle vient de déclarer : « Les prestations de santé en nature relèvent de la politique de santé, mission de l'Etat. Elles doivent donc être financées par l'impôt. » Il s'agit là d'un pas de plus vers la destruction pure et simple de la Sécurité sociale. Certes, les hôpitaux, en France, connaissent des difficultés pour subvenir aux soins nécessaires à la population. Mais on ne peut pas comparer ces difficultés avec la situation du NHS, le système de santé publique en Grande-Bretagne, qui, lui, est financé par l'impôt, ou avec celle des hôpitaux aux Etats-Unis ou au Canada.

Bien sûr, il y a la résistance et la conscience des personnels hospitaliers, de leurs syndicats, des médecins hospitaliers qui maintiennent encore l'hôpital public, debout. Il y a surtout le fait qu'aujourd'hui, comme depuis 1945, les hôpitaux sont strictement financés, pour 96 %, par la Sécurité sociale, le reste étant à la charge des patients. Imaginons de quels hôpitaux nous disposerions aujourd'hui si leur financement devait passer par l'impôt et, par conséquent, laissé à la discrétion des politiques budgétaires de gouvernements obsédés par la

« nécessaire » diminution des déficits publics ?

La position traditionnelle du mouvement ouvrier et de ses organisations consiste à préserver la cotisation sociale, c'est-à-dire le lien entre le salarié et l'assurance maladie, pour préserver celui-ci de l'arbitraire, celle-ci de l'étatisation.

L'étatisation de l'assurance maladie, dans une situation où nul ne nie que les dépenses de santé continueront à augmenter et où les gouvernements ont comme objectif prioritaire la diminution des déficits publics, ne peut conduire qu'au développement accéléré de droits différenciés à l'accès aux soins, à la médecine à plusieurs vitesses, à l'accroissement des inégalités, et à faire, au nom de la concurrence libre et non faussée, une place de plus en plus importante à la privatisation.

Dès lors, chacun le comprend :

— il ne s'agit pas, avec la proposition d'augmentation de la CSG, en glissant des cotisations vers la CSG, d'un réajustement des charges, mais de déposer la classe ouvrière de ses cotisations et, au bout du compte, de la Sécurité Sociale ;

— il ne s'agit pas, avec la prestation de santé en nature financée par l'impôt, d'opérer une clarification des comptes de la Sécurité sociale, mais bien de remettre la Sécurité sociale dans les mains de l'Etat en fiscalisant son financement, la soumettant ainsi aux objectifs de politique économique des gouvernements, qui, tous en Europe aujourd'hui, souscrivent à la règle d'or. La population ne serait plus dès lors prémunie contre les accidents de la vie et du travail, tels que définis par l'ordonnance de 1945. Une porte serait ainsi ouverte à l'exploitation sans merci, menaçant jusqu'à l'existence même de la Sécurité sociale.

Mais il y a loin de la coupe aux lèvres. Il n'y a pas en réalité de consensus sur ce point. Dans de nombreuses instances syndicales, se multiplient des prises de position nettes. ■

De nettes prises de positions syndicales

► Les fédérations FO et CGT des personnels et des organismes sociaux se prononcent l'une comme l'autre pour l'abrogation de la CSG.

► La fédération FO des personnels hospitaliers s'est prononcée, à l'occasion de son congrès en novembre 2011, pour l'abrogation de la CSG, pour l'abrogation de la tarification à l'activité (T2A), pour le retour au financement des hôpitaux au prix de journée.

► Dans une contribution au débat sur le financement de la protection sociale, l'union départementale CGT des Bouches-du-Rhône, ces jours-ci, rappelle : « La suppression de la TVA sociale qu'exige la CGT ne nous exonérera pas d'un véritable débat sur le financement. Nous savons que la fusion ou le rapprochement CSG-impôts sur le revenu va être à l'ordre du jour. Elle consacrerait l'étatisation de la Sécurité sociale, la fiscalisation de son financement et donc la fin du salaire socialisé. Il nous paraît donc important et nécessaire de rappeler notre opposition à la CSG et à toute exonération de cotisations sociales. »

Il y aura donc un choc entre les partisans traditionnels de la pérennité de la CSG, de son augmentation, en faisant glisser les cotisations sociales vers elle, du transfert des allocations familiales et du financement des hôpitaux vers la CSG et l'impôt que sont le Medef, la Mutualité française, les compagnies d'assurances, la CFDT, tous partisans de la règle d'or et du TSCG, et les partisans de la Sécurité sociale de 1945, dont nous sommes, même si, pour cela, il sera nécessaire de mettre l'Europe en échec. ■

Eclairages

■ **Les exonérations de cotisations patronales :** le patronat a bénéficié, en 2011, de 34 milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales. L'économie allemande, décrétée par les mêmes comme compétitive, supporte dans le même temps une augmentation des salaires de 6 % dans la fonction publique et dans la métallurgie. Comme quoi le rapport compétitivité des entreprises et coût du travail n'est pas aussi simpliste que le prétendent le Medef et ses acolytes.

■ **Prestations en espèces et en nature :** La Sécurité sociale de 1945 ouvre aux malades le droit à deux prestations :

1. **La prestation santé en espèces :** ce sont les indemnités journalières qui compensent la perte de salaire liée à l'arrêt de travail.

2. **La prestation santé en nature :** ce sont les remboursements des soins qui vous ont été prodigués : médecine de ville, médicaments, examens, hospitalisation.

Ce faisant, la Sécurité Sociale répond à la lettre et à l'esprit de l'article 1^{er} de l'ordonnance du 4 octobre 1945 : « Il est institué une organisation de la Sécurité sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain. » Dissocier la prestation de santé en nature de la prestation de santé en espèces revient à tourner le dos à l'article 1^{er} de l'ordonnance de 1945.

Mme Parisot, et tous ceux qui, avec elle, reprennent cette proposition, est ici fidèle à la feuille de route laissée par un de ses prédécesseurs, M. Kessler, qui, lui, avait ouvertement indiqué la voie à suivre : « Sortir de 1945 en défaisant méthodiquement le programme de la Résistance... »

■ **Grande-Bretagne : les malades âgés renvoyés chez eux :** *Informations ouvrières* s'est fait l'écho, il y a quelques semaines, d'informations livrées par la presse britannique elle-même, selon lesquelles « des malades âgés sont renvoyés en pleine nuit chez eux par l'hôpital qui ne peut plus les garder faute de budget ». Aux Etats-Unis, où plusieurs dizaines de millions de travailleurs n'ont aucune couverture, l'accès aux hôpitaux dépend dès lors de l'approvisionnement suffisant ou pas de votre Carte bleue.

■ **Trop de dépenses de santé ?** Ce qui « dérange » les capitalistes français, ce n'est pas tant que les dépenses de santé augmentent. C'est qu'en lien avec le financement de la santé par la Sécu, la hausse des dépenses bénéficie d'abord aux prestataires, et pas à eux. Aux Etats-Unis, où la Sécurité sociale n'existe pas et où la prise en charge est totalement privée, la part des dépenses de santé dans le PIB est de cinq points supérieure à celle de la France. Mais là, l'argent va aux capitalistes.

■ **Les banques font leurs choux gras de la casse des hôpitaux :** Selon la Cour des comptes elle-même, les hôpitaux publics ont payé aux banques, en 2011, 748 millions d'euros au titre de la charge financière de la dette (c'est-à-dire les seuls intérêts) liée au plan Hôpital 2007, Hôpital 2012, cancer, etc. ! Soit beaucoup plus que le prétendu déficit de l'ensemble des établissements, que la Cour des comptes fixe à 500 millions d'euros.

Syrie

Le régime décapité sur fond de préparatifs d'intervention étrangère



Le Conseil de sécurité à New York vote, le 19 juillet, une résolution de sanction contre la Syrie. Ils s'agit pour l'Onu de prévoir également les formes que prendrait une intervention militaire au cas où le régime de Bachar el-Assad s'effondrerait.

François Forgeue

Les images de bombardements, de chaos, de réfugiés fuyant les combats et les horreurs de la guerre parviennent de Syrie. Que se passe-t-il vraiment dans ce pays ? Un soulèvement populaire contre la dictature sanguinaire de Bachar el-Assad ? Une lecture attentive de la presse, française et internationale, laisse deviner une autre dimension.

Ce 18 juillet, un attentat — dont les circonstances précises ne sont pas connues — a tué le chef d'état-major adjoint de l'armée syrienne, Hassef Kwaat, beau-frère de Bachar el-Assad, ainsi que le chef d'état-major, Hassan Turkami, le ministre de la Défense, Dawoud Rajhan ; le ministre de l'Intérieur, Mohamed Ibrahim al-Shaar, aurait été gravement blessé. Le *Financial Times* (19 juillet) titrait : « Le commencement de la fin pour Assad », et notait que « la Maison-Blanche considèrerait que Bachar el-Assad perdait le contrôle du pays ». C'était le ton général de la presse. Le *Guardian*, de Londres, marquait une certaine réserve en rappelant que, déjà, en mai de cette année, on donnait Bachar el-Assad sur le départ... Il est certain que l'attentat du 18 juillet précipite le cours des événements en Syrie. D'une manière générale, la presse répète qu'une insurrection armée « libératrice » fait face à un régime sanglant. Pourtant, le reportage montre que des « groupes de rebelles » terrorisent eux aussi la population, qui est prise en otage entre le régime actuel et ceux qui réclament sa chute. C'est d'ailleurs *The Guardian* qui rappelle que, « entouré par le chaos en Irak, les affrontements au Liban et en Palestine, Damas a semblé constituer un îlot de relative stabilité et de tolérance. Elle a été le lieu de refuge de deux millions de réfugiés irakiens, dont la plupart viennent de la minorité chrétienne ». Pour les grandes puissances, en tout cas, la question n'est pas celle de l'avenir de la démocratie en Syrie, ni du droit du peuple syrien à décider de son sort, mais des conséquences d'un effondrement désormais programmé du régime d'Assad. Régime que, faut-il le rappeler, les mêmes grandes puissances ont long-

temps traité comme une garantie de l'ordre existant dans la région. Aujourd'hui, il n'est question que de l'arsenal d'armes chimiques accumulées par le régime. Ces armes chimiques « inquiètent l'Occident », note *Le Figaro*, qui ajoute que si, jusqu'à maintenant, la proximité des élections aux Etats-Unis freinait toute initiative de la part de ceux-ci, « la surprise de juillet peut contraindre Obama à mettre le doigt dans l'engrenage syrien (...), des forces spéciales américaines ont été déployées pour préserver leur surveillance ». Et, ajoute *Le Figaro*, « c'est la menace des armes chimiques qui peut déclencher une intervention américaine ciblée ».

Services de renseignements étrangers

Pour ce qui est de la « surprise de juillet », c'est aussi *Le Figaro* qui note (le 21 juillet) qu'un « membre de l'équipe de Kofi Annan a estimé que cet attentat n'a pu être commis sans l'appui de services de renseignements étrangers », ce qui donne une connotation particulière aux affirmations de David Cohen, spécialiste de la lutte antiterroriste auprès du ministère des Finances américain, déclarant que « les actions d'aujourd'hui expriment l'engagement sans faille des Etats-Unis à mettre la pression sur le régime Assad ». Il est vrai que David Cohen parlait des dernières sanctions économiques prises par l'administration Obama à l'égard de la Syrie. L'escalade de la lutte armée en Syrie, avec les opérations menées dans Damas même, s'est notamment traduite, d'après le quartier général de l'« Armée syrienne libre », par l'occupation par les rebelles des postes frontières le long des frontières avec l'Irak et avec la Turquie. Normalement, les frontières séparant un pays des Etats voisins qui lui sont hostiles sont le lieu où se trouvent les troupes les plus aguerries. Selon les journalistes américains Eric Schmitt et Helen Cooper, « en améliorant le système de commandement et de contrôle des unités rebelles, en améliorant leur réseau de communications et leur aptitude à coordonner leurs opérations, des éléments américains ont aidé à assurer les récents succès obtenus par les rebelles ».

«Opérations secrètes» en Turquie

Les mêmes journalistes soulignent qu'un « petit nombre de responsables de la CIA opèrent secrètement en Turquie, aidant les alliés à décider quels groupes recevront des armes ». Le *New York Times* (20 juillet) précise que « le travail clandestin de renseignement est l'aspect le plus connu du soutien militaire apporté par les Etats-Unis à la lutte contre le gouvernement syrien ». Le *Financial Times* (20 juillet) précise que, « depuis des semaines, il y a des rapports selon lesquels les Etats-Unis ont préparé un plan secret pour qu'une force d'intervention pénètre en Syrie pour s'assurer du contrôle des armes chimiques si l'Etat s'effondrait. Ce serait la seule manière d'éviter que cet armement ne tombe aux mains du Hezbollah ou des combattants islamistes liés à al-Qaïda ». D'ailleurs, le même *Financial Times*, dans un éditorial du 22 juillet, déclare : « Il est temps de regarder au-delà du régime Assad. Ce régime n'a pas la capacité de maintenir son contrôle sur le pays. Ce n'est qu'une question de temps avant qu'il ne se retire de la scène. La grande question, c'est la forme que prendra cette fin et ce qui en émergera (...), l'utilisation de forces spéciales, la mise en place de zones interdites de survol doivent être envisagées (...), ces initiatives doivent comprendre des plans pour une intervention ciblée si nous prenons au sérieux notre responsabilité à l'égard d'un peuple abandonné par son gouvernement. » Les choses sont clairement dites, il ne s'agit pas seulement de passer à une intervention plus directe pour en finir avec le régime en place, il s'agit aussi de prévoir les formes que prendrait une intervention militaire au cas où il disparaîtrait. C'est dans ces conditions que le quotidien britannique *The Guardian* (21 juillet) souligne « qu'il est frappant de constater que, dans les dernières quarante-huit heures, on est passé de la nécessité d'une intervention directe à celle de l'envoi d'une force internationale de paix devant s'installer en Syrie après la chute d'Assad. L'ancien responsable de la CIA, Bruce Reidel, qui conseilla le président Obama en 2010 sur la politique à suivre en Afghanistan et au Pakistan, a, hier, proposé la mise sur pied d'une telle force. »

Egypte

Syndicats et droit syndical après la révolution du 25 janvier 2011

Correspondant

Plus de vingt mille travailleurs égyptiens auraient été licenciés depuis la révolution du 25 janvier 2011 pour avoir pris part à une manifestation, une grève ou un sit-in. C'est ce qu'indique un rapport de l'association de défense des droits de l'homme « Les Fils de la terre », publié en juin 2012. Il faut rappeler que le Conseil suprême des forces armées (CSFA) a émis une déclaration, le 8 mai 2011, criminalisant les grèves et imposant des amendes colossales et des peines de prison aux travailleurs grévistes.

Le paysage syndical en Egypte est encore soumis à de très nombreuses entraves. Si la Fédération égyptienne des syndicats indépendants (FESI) s'est constituée, le 30 janvier 2011, au cœur des dix-huit jours de soulèvement populaire qui ont conduit à la chute de Moubarak, elle reste confrontée à la présence des syndicats officiels de la Fédération des syndicats égyptiens (FSE), créée sous Nasser en 1957. La loi régissant la formation des syndicats a obligé les travailleurs, en 1976, à demander l'accord de l'Etat pour créer des syndicats, ce qui a conféré une situation de monopole à la FSE, qui est devenue un rouage du régime pendant des décennies. Elle l'est encore aujourd'hui, de par la volonté réunie des généraux et des Frères musulmans. Les syndicats indépendants peinent à garantir leur représentativité et leur avenir. En août 2011, un projet de loi sur les libertés syndicales a été soumis au CSFA. Pendant six mois, « le CSFA a mis en veilleuse ce projet de loi », rappelle Kamal Abou

Aita, le président de la Fédération égyptienne des syndicats indépendants. Jusqu'à ce que le Parlement soit élu. « Puis les Frères musulmans, qui dominaient le Parlement, ont mis le projet sous le boisseau pour plusieurs mois encore (jusqu'en mars 2012) et préparé, de leur côté, un autre projet de loi », explique-t-il. Leur projet interdit aux travailleurs de former plus d'un syndicat dans une entreprise, « pour éviter les redondances, sans limiter le droit de se syndiquer », a dit sans détour le député Khaled Azharin, membre des Frères musulmans. Ce qui est en totale contradiction avec les résolutions 87 et 98 de l'Organisation internationale du travail (OIT), garantissant aux travailleurs le droit de s'organiser dans les syndicats de leur choix.

Les syndicats indépendants peinent à garantir leur représentativité et leur avenir

Comment s'en étonner de la part des dirigeants des Frères musulmans, dont la plupart sont de riches hommes d'affaires, bien éloignés des exigences des travailleurs ? « Tant le Conseil suprême des forces armées (CSFA) que les Frères musulmans ont prouvé qu'ils sont contre la loi sur les libertés syndicales », dénonce Kamal Abou Aita. « Maintenant, nul ne sait quand le nouveau Parlement sera élu et nous ne pouvons prédire le sort qui sera réservé au projet de loi sur les libertés syndicales qui a été couvert de poussière depuis un an maintenant », observe, inquiet, le président de la Fédération des syndicats indépendants.

Publications

«Dialogue», n° 31, disponible

La volonté de créer « deux Etats » sur le territoire de la Palestine historique est la réponse officielle au conflit qui ravage depuis plusieurs décennies la Palestine. Pour les gouvernements américains successifs, l'ONU et, à leur traîne, l'Union européenne, cela répond à un objectif politique : imposer, coûte que coûte, de manière définitive et sous couvert de pseudo-« plans de paix » la partition de la Palestine, c'est-à-dire la séparation physique des populations qui vivent entre la Méditerranée et le Jourdain, ce qui implique la ségrégation territoriale des Palestiniens. La revue *Dialogue* soumet cette question à la discussion de ses lecteurs : en quoi des populations de diverses origines ne pourraient-elles pas vivre ensemble avec les mêmes droits, si ce n'est au nom d'intérêts politiques bien matériels ?

Procurez-vous ce numéro au prix de 4 euros en écrivant à : Dialogue, 87, rue du F⁹-Saint-Denis, 75010 Paris. www.dialogue-review.com



Corée du Sud



Mobilisations ouvrières et crise politique

Séoul (Corée du Sud), le 28 juin 2012 : des milliers de travailleurs du bâtiment en grève ont manifesté pour exiger le paiement de leurs heures supplémentaires et pour l'amélioration de leurs conditions de travail.

Sam Ayache

« Il ne sied pas à des travailleurs si grassement rémunérés de se mettre en grève. » C'est ce que vient d'annoncer le président de la Corée du Sud, Lee Myung-bak, après que le syndicat de la grande firme automobile Hyundai a annoncé sa volonté d'appeler à la grève après l'échec des négociations sur les salaires avec la direction de l'entreprise. La Corée du Sud, qui compte environ 49 millions d'habitants, est classée douzième puissance économique mondiale. Elle fut, à un moment, présentée comme la grande réussite du « miracle asiatique ». Le ton du président indique que la Corée du Sud connaît une crise majeure.

La population est durement touchée par la crise. Pendant plusieurs mois, le gouvernement a affirmé que la crise mondiale avait épargné la Corée. Mais le ralentissement de la croissance chinoise et les conséquences de la crise de la zone euro ont eu raison de cette « explication ».

L'existence d'une masse de travailleurs précaires — près du quart des emplois salariés —, ne bénéficiant pas des conventions collectives, surexploités et sous-payés par rapport aux travailleurs « réguliers », explique pour une bonne part les proclamations gouvernementales sur la « compétitivité » du pays. De plus, la Corée du Sud détient le record des pays de l'OCDE pour la durée légale du travail : cinquante-deux heures hebdomadaires.

Le 26 juin, le syndicat du bâtiment et des travaux publics a appelé à la grève pour le paiement des heures supplémentaires impayées et des salaires payés avec retard. L'an dernier, 70 % des salaires de ce secteur ont été payés avec retard, et, dans trois cent vingt-six affaires portées en justice, il y avait 33,6 millions de dollars de salaires non payés. Les conditions de travail faisaient également partie des revendications (577 morts dans des accidents du travail, l'an dernier, dans le secteur du bâtiment). A cette grève des travailleurs du bâtiment se sont joints les syndicats de l'automobile, le conglomérat Hyundai-Kia ayant décidé de poursuivre l'embauche massive de travailleurs « irréguliers » et « contractuels », en lieu et place de travailleurs réguliers bénéficiant de la convention collective négociée avec le syndicat de la métallurgie KMWU.

En mai 2012, Hyundai Motors, la branche automobile du conglomérat, employait 33 396 salariés « réguliers » et 8 196 travailleurs « irréguliers ». Au cours du même mois de juin, les chauffeurs de taxi se sont mis en grève pour exiger des autorités publiques des aides pour compenser l'augmentation du prix des carburants. Puis les camionneurs se sont mis en grève avec des revendications similaires et ont obtenu quelques aménagements.

Une profonde crise politique

La montée des revendications ouvrières se combine avec une crise politique profonde.

En avril 2012, avait lieu des élections générales. Elles ont donné une majorité au parti conservateur, le Saenuri (Nouvelle Frontière), auquel s'opposait le Parti démocratique unifié prétendant parler au nom d'une aile plus « libérale » de la bourgeoisie. Ce dernier était flanqué d'un parti plus « à gauche » censé attirer le vote des travailleurs, le PPU (Parti progressiste unifié). L'échec électoral de ce parti est l'un des éléments de la crise actuelle.

Qu'est-ce que ce PPU ? Il a été fondé en décembre 2011 par la fusion du Parti démocratique du travail (PDT) avec plusieurs groupes issus de partis bourgeois. Le Parti démocratique du travail (PDT), que la direction de la Confédération syndicale, la KCTU, a soutenu depuis sa fondation en janvier 2000, n'a pas joué le rôle d'un parti représentant les revendications ouvrières qui était inscrits dans la charte de la KCTU quand elle se constituait face à la dictature militaire.

Un élément décisif a perturbé la fondation du PPU : alors que les dirigeants de la KCTU soutenaient sa constitution, plus de mille cinq cents responsables syndicaux, affirmant, à juste titre, que les revendications ouvrières ne se retrouvaient pas dans la plate-forme du PPU et qu'il s'agissait d'une coalition avec un parti bourgeois, ont demandé à la KCTU de ne pas le soutenir.

C'est là un développement d'une importance considérable qui se relie au développement direct dans la lutte des classes et qui pose la question de l'existence d'un parti représentant, au plan politique, les intérêts de la classe ouvrière.

Dès leur mise en place, le nouveau gouvernement et la nouvelle Assem-

blée ont été frappés par une série de scandales : le frère du président est aujourd'hui en prison, accusé d'avoir touché 500 000 dollars pour financer la campagne présidentielle. Un autre proche du président a été contraint de démissionner et des députés du parti gouvernemental sont également impliqués.

La gravité de la crise qui secoue le pays et l'ampleur de l'indignation soulevée par le degré de corruption ouvertement révélée annoncent de nouvelles convulsions. Comme le montre l'acharnement contre toute tentative d'aborder la question de la division du pays, la situation en Corée du Sud ne peut être séparée du contexte international et de la montée des tensions suscitées par la volonté de l'administration américaine de réaffirmer son emprise sur toute la région. Nous y reviendrons dans un prochain article.

Eclairage

Une autre crise se combine aux affaires de corruption

Alors que la session parlementaire devait s'ouvrir le 1^{er} juin, l'Assemblée nationale ne s'est réunie que le 3 juillet, près de cent jours après les élections, les députés des différents partis ne parvenant pas à s'accorder sur le sort qu'il fallait réserver à deux députés de l'opposition, membres du PPU accusés d'être favorables au régime nord-coréen. Depuis 1950 et la guerre de Corée, le pays est divisé en deux Etats. Trente mille soldats américains sont toujours stationnés à la frontière entre les deux Corées. Toute référence à une « réunification pacifique » est taxée de trahison.

Après trois mois d'atermoiements, le parti Saenuri (majorité « conservatrice ») et le Parti démocratique unifié, le parti d'opposition officielle, ont passé un accord pour ouvrir la session parlementaire, en constituant une commission commune chargée de réunir une majorité représentant les trois quarts des députés, nécessaire pour démettre de leur mandat les deux députés du PPU soupçonnés de sympathie « pro-Nord ». Le PPU a aussitôt affirmé qu'il était en train de réviser sa plate-forme politique concernant le Nord et qu'il décidait de maintenir sa coopération avec le Parti démocratique unifié.

Mali

Un nouveau foyer de guerre

Cathy Caprani

Le nord du Mali est aujourd'hui entièrement aux mains des groupes islamistes d'Ansar Eddine et de leurs alliés du Mouvement pour l'unicité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), soutenus militairement et financièrement par les émirats du Golfe.

Le Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA, mouvement touareg), qui s'était allié au début de l'insurrection avec ces groupes salafistes, se trouve aujourd'hui évincé par eux.

Le 14 juillet dernier, lors de son allocution télévisée, le président de la République française, François Hollande, a déclaré qu'il revenait aux pays africains de déterminer quand et comment intervenir au nord du Mali. Cette position a été quelque peu précisée par Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères, qui s'est rendu le lendemain, 15 juillet, en Algérie pour convaincre le gouvernement algérien d'intervenir au Mali, estimant que « la France, pour des raisons évidentes, ne pouvait pas être en première ligne... »

L'Algérie, qui possède 1 400 kilomètres de frontière avec le Mali et accueille aujourd'hui des dizaines de milliers de réfugiés, a rappelé à Laurent Fabius, par l'intermédiaire de son ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, que la « solution du Mali est entre les mains des Maliens », insistant sur la priorité donnée au « dialogue politique ». Mais force est de constater que depuis plusieurs semaines les pressions s'accroissent sur le gouverne-

ment algérien pour le convaincre de la nécessité d'une intervention militaire en cas d'échec de la diplomatie, une situation lourde de menaces pour l'indépendance et l'intégrité du pays, dont les réserves d'hydrocarbures sont toujours convoitées par les multinationales.

Pourquoi une telle insistance ?

Depuis la dislocation de la Libye, la région du Sahel est devenue une véritable poudrière. Des groupes mafieux de tous ordres ont pris le contrôle avec la bienveillance des pays impérialistes d'une région riche en matières premières.

Le pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), réunis à Ouagadougou (Burkina Faso) le 7 juillet, exigent la mise en place au Mali, avant le 31 juillet, d'un gouvernement d'union nationale. Le Premier ministre, Modibo Diarra, en visite à Paris, a réaffirmé que c'était bien là son intention.

Cela étant, et malgré les déclarations de fermeté de la CEDEAO, celle-ci n'a pas les moyens financiers d'envoyer le fameux contingent de trois mille soldats qui était prévu.

Et le gouvernement malien n'a aucun moyen à fournir à sa propre armée pour reprendre une offensive militaire dans le nord du pays.

Dans ces conditions, malgré toutes les palinodies auxquelles on assiste, l'intervention, sous une forme ou une autre, des puissances impérialistes se prépare, entérinant la partition du pays et ouvrant un nouveau foyer de guerre permanent dans une région stratégique.

Communiqué



Le Comité international contre la répression réitère sa demande d'être reçu, avec des responsables syndicaux, par M^{me} le ministre de la Justice

Le 5 juin, le Comité international contre la répression (pour la défense des droits syndicaux et politiques) a adressé une lettre à M^{me} le ministre de la Justice, Christiane Taubira, afin de l'alerter sur la répression antisyndicale qui frappe de nombreux responsables et militants syndicaux de Guadeloupe, et particulièrement ceux de l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG).

Plus de mille responsables et délégués syndicaux de l'Hexagone, ainsi que de nombreux démocrates émus et indignés d'une telle situation, se sont adressés également à M^{me} le Ministre au début du mois de juin, à l'occasion d'une série de meetings et réunions à Lyon, Nantes, Paris, Lille, Limoges organisée par le Cizr et des responsables syndicaux, en présence d'Elie Domota, secrétaire général de l'UGTG. Expriment leur profonde réprobation de cette répression, ils ont demandé que cesse cette criminalisation de l'activité syndicale, que soient abandonnées les poursuites à l'encontre des syndicalistes. Cela d'ailleurs, conformément aux conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur la liberté syndicale, dont la France est signataire.

M^{me} Hélène Rubinstein-Carrera, avocate honoraire, membre du bureau du Cizr, est entrée depuis plusieurs semaines en relation avec le secrétariat du ministre de la Justice, afin que M^{me} le Ministre (ou ses représentants) reçoive une délégation du Cizr et de syndicalistes sur ces questions urgentes.

En effet, le temps presse. Le secrétaire de l'UGTG, Elie Domota, a fait parvenir au Cizr un mémorandum sur la répression antisyndicale en Guadeloupe. Ce ne sont pas moins de soixante-dix-sept (77) responsables et militants de l'UGTG qui, en six mois de l'année 2012, ont été convoqués par les tribunaux : les derniers en date, le 5 juillet.

Ce mémorandum a été transmis, à la demande du ministère, afin que ce dernier prenne bien la mesure de la réalité de la situation.

A la date où nous écrivons, ce 24 juillet, bien que les contacts téléphoniques et écrits se soient poursuivis, aucune date n'a pour l'instant été fixée pour recevoir une délégation. Comment comprendre ?

Le Cizr, conformément au mandat confié par plus d'un millier de responsables syndicaux et de nombreux démocrates, s'adresse de nouveau à M^{me} le ministre de la Justice pour que soit mis un terme à cette répression, pour que les poursuites contre les syndicalistes soient abandonnées. Le Cizr réitère sa demande d'être reçu, avec des responsables syndicaux, par M^{me} le ministre de la Justice.

Pour le bureau,
le secrétaire, Gérard Bauvert,
le 24 juillet 2012

Pour tout correspondance : Comité international contre la répression,
Cizr, 28, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris.
Tél : 06 86 02 22 04 – E-Mail : comiteintercontrelarepression@voila.fr

INFORMATIONS OUVRIÈRES
Tribune libre de la lutte des classes,
hebdomadaire du POI. Dans le cadre
 de sa tribune libre, *Informations ouvrières*,
 fondé par Pierre Lambert, offre la possibilité
 de s'exprimer librement à tout groupement

ou formation politique qui entend sincèrement
 combattre pour l'émancipation des travailleurs.
 Cela sous leur propre responsabilité.
 L'hebdomadaire est édité par l'association
 (loi 1901) Informations ouvrières.
 Daniel Gluckstein, directeur de la publication.

• **Rédacteur en chef** : Lucien Gauthier.
 • **Siège** : 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris.
 • **Imprimerie** : Rotinéd 2000, Paris.
 • **Tirage** : 20 000 exemplaires.
 • **Commission paritaire** : 0909 C85 410.
 • **ISSN** : 0813 9500.

• **Rédaction** : *Informations ouvrières*,
 87, rue du Faubourg-Saint-Denis,
 CS 30016 - 75479, Paris CEDEX 10.
 Tél. : 01 48 01 89 23.
 Fax : 01 48 01 89 29.
 E-mail : informations-ouvrieres@fr.oleane.com

• **Administration-abonnements** :
 Maïté Dayan.
 Tél. : 01 48 01 88 22 ;
 01 48 01 88 41.
 E-mail : diffusion-io@fr.oleane.com
 • **Dépôt légal** : à publication.

> L'actualité internationale <

L'HUMEUR
 de Michel Sérac

Un silence éloquent

Il y a des silences officiels et médiatiques qui en disent long. Un tel événement, pourtant, n'est pas fréquent : quatre-vingt-deux magistrats français ont pris position publiquement le 28 juin. Juges, procureurs, ils ont tous une spécialité : la grande délinquance financière, celle des patrons, des banques. Et que disent-ils ? Que la France est un pays corrompu ; que tout est fait pour protéger la criminalité financière et les empêcher, eux, magistrats, de faire leur travail. Le pôle financier judiciaire de Paris a été pratiquement démantelé. « *Un officier de l'Office central de répression de la grande délinquance financière (OCRGDF) me disait qu'il avait transmis une soixantaine de plaintes au parquet, il n'y a pas eu une seule ouverture d'information. L'abandon de la politique pénale financière est total.* » « *Force est de constater le nombre d'entreprises nationales qui ont des filiales dans les paradis fiscaux, notamment les grandes banques françaises (...). Instruire une affaire financière passe pour une atteinte à la liberté d'entreprendre.* »

Ce magistrat a passé six ans au pôle financier, il sait de quoi il parle. Demandez-vous pourquoi, depuis un mois, les médias (aux mains de grands groupes financiers) et le gouvernement « de gauche » ont opposé un silence glacial à ce témoignage de magistrats éminents...

Parce que ce mépris de la loi dans les classes possédantes ne doit pas être ébruité ? Parce que des mesures d'autorité en faveur des opprimés — interdiction des licenciements, réquisition des logements nécessaires — n'en seraient que plus populaires ?

Tunisie

ENTRETIEN (PREMIÈRE PARTIE)

Hacine Abbassi, secrétaire général de l'UGTT

“Dès le déclenchement de la révolution, l'UGTT l'a protégée”

Le congrès de l'UGTT, qui s'est tenu à Tabarka en décembre 2011, t'a élu en tant que secrétaire général. Ce congrès s'est tenu au lendemain de la révolution qui a déchu le dictateur Ben Ali et démantelé les institutions de l'ancien régime. C'est à ma connaissance le premier congrès démocratique de l'UGTT depuis celui de Gafsa qui a suivi la grève générale de janvier 1978.
Hacine Abbassi : Il faut d'abord dire que le congrès de Tabarka n'est pas le seul congrès démocratique depuis 1978. Certes, la démocratie était absente depuis des années, mais cela ne veut pas dire que, depuis le congrès de Gafsa, il n'y a pas eu de congrès démocratiques qui ont échappé d'une certaine manière au contrôle exercé par le régime sur la direction de l'organisation syndicale. Le XVI^e Congrès notamment, tenu en 1984, fut très important parce qu'il a adopté un rapport économique et social qui était totalement contraire à l'orientation libérale qui était prise par le gouvernement et au plan d'ajustement structurel imposé par les institutions internationales, qui engageait la Tunisie vers la politique des privatisations. Dans cette période, marquée par le passage d'une politique économique protectionniste à une politique libérale, l'UGTT a exprimé sa crainte de voir le pays glisser vers la détérioration de son économie. Le gouvernement avait bien compris que l'UGTT se dressait contre la politique qu'il mettait en place. Il ne restait au gouvernement qu'à faire taire l'organisation syndicale et à séquestrer ses locaux. Il a également arrêté et réprimé les syndicalistes. Et ce type de pratique n'est pas unique dans les annales de l'UGTT. C'était donc un congrès démocratique qui a élu une direction et adopté un rapport économique et social totalement contraire à la politique prônée par

le gouvernement Bourguiba-Mzali. A partir du moment où le gouvernement et les institutions internationales étaient assurés de la mise en œuvre de la politique libérale dictée par le plan d'ajustement structurel et après le coup d'Etat qui a porté Ben Ali à la tête de l'Etat, il a été constitué une commission pour réintégrer les dirigeants légitimes de l'UGTT à la tête de l'organisation syndicale. Mais c'est une manœuvre, et toute solution qui se construit sur une manœuvre ne va pas dans le sens des travailleurs. Depuis le congrès de Sousse, en 1989, la vie syndicale n'évoluait plus dans un climat démocratique. Les manipulations et les falsifications des résultats étaient devenues la règle. Ce qui fait que les militants n'accordaient plus leur confiance aux opérations électorales. Parce que la liste parrainée par le secrétaire général, Ismail Sahbani (1), était celle qui était « élue » avant même la tenue du congrès. Mais la force militante à l'intérieur même de l'UGTT a continué à lutter au sein des structures de base pour combattre la gangrène de la corruption et de la servitude. Il faut dire que cette période est marquée par une véritable hémorragie, de perte de militants et de refus d'occuper des postes de responsabilité. Même dans les syndicats de base, les congrès étaient régulièrement reportés à cause des quorums qui n'étaient pas atteints. La vie démocratique a repris peu à peu avec le départ de Sahbani.

L'UGTT est un organisme vivant. Elle a prouvé tout au long de son histoire que, malgré toutes les pressions exer-

cées par le pouvoir pour la contraindre et en faire un organisme docile, elle a toujours réussi à se défaire de tous les verrous pour être le porte-voix des travailleurs.

Le constat à faire est qu'à chaque période de l'histoire où l'UGTT était forte, le pays enregistrait des progrès notables et se trouvait hors d'atteinte des convoitises. Parallèlement, chaque fois que le pays traversait une crise, l'UGTT vivait également une crise, soit parce qu'il était baïllonné, soit parce qu'il était caporalisé, comme dans les périodes des années 1960-1970, ou, plus tard, à la fin des années 1980. Dans ces périodes, le pouvoir a réussi à imposer ses programmes grâce à l'appui qu'il a trouvé auprès de certains dirigeants syndicaux. Mais le combat syndical n'a jamais cessé au sein des structures de base de l'UGTT. C'est ce qui a permis à l'UGTT de jouer un rôle moteur dans la grève générale de 1978, dans la crise de 1986 et dans le processus de la révolution. Dès le déclenchement de la révolution, l'UGTT l'a protégée, accueillie dans ses locaux et encadrée. Les grèves sectorielles ont précédé les grèves régionales avant de conduire à la grève générale qui a chassé Ben Ali.

Le congrès de Tabarka de décembre 2011 a adopté un certain nombre de résolutions concernant les choix économiques et l'arrêt du processus des privatisations, le non-paiement de la dette, entachée de corruption, l'emploi et le développement régional, la question de la corruption et l'indépendance de la justice, l'autodéter-

“Ce que nous exigeons à l'heure actuelle, c'est l'arrêt des privatisations. Et nous ne lâcherons pas.”



mination des peuples, et notamment le peuple syrien, et le rejet de toute intervention étrangère. Mais nous voyons que le gouvernement de la coalition dirigée par Ennahda ne s'inscrit absolument pas dans cette perspective, soit au plan économique, soit au plan de l'appui qu'il apporte aux forces impérialistes pour intervenir en Syrie.

Comme tous les congrès, celui de Tabarka a adopté un certain nombre de résolutions, et notre objectif est de combattre pour qu'elles soient effectives dans les meilleurs délais. L'économie du pays est basée sur la politique des privatisations. Ce que nous exigeons à l'heure actuelle, c'est l'arrêt des privatisations, parce que la preuve est faite que la politique des privatisations n'a pas créé d'emplois, bien au contraire. L'Etat doit lui-même être un acteur économique et prendre en charge l'exploitation de divers secteurs. La politique des privatisations a conduit à une catastrophe dont la révolution a révélé toute l'étendue. Comme nous exigeons que les entreprises qui ont été accaparées par le clan Ben Ali-Trabelsi soient reversées dans le secteur public, comme nous exigeons que les parts qu'ils détenaient dans nombre d'entreprises deviennent la propriété de l'Etat. Depuis le congrès de Tabarka, il n'y a pas eu de privatisation d'entreprises publiques. Et nous ne lâcherons pas.

(1) Ismail Sahbani est l'actuel secrétaire général de l'UTT, une officine « syndicale » créée de toute pièce dans le processus de la révolution pour tenter de réduire la force de l'UGTT.

CAMPAGNE D'ABONNEMENTS

Choisissez votre formule

Je m'abonne pour l'été
10 numéros :
12 euros

ou **Abonnement permanent**
par prélèvement mensuel :
5,80 euros
 (9,50 euros pour les plus clos)

Remplir lisiblement et en lettres majuscules vos nom, prénom et adresse

Comité : Département :

Nom, prénom :

N° : Rue, bd, ave., etc. : Nom de la voie :

Code postal : Ville :

ET TOUJOURS : 5 n°s : 7 euros • 12 n°s : 17 euros • 4 mois : 24 euros • 6 mois : 33 euros • 1 an : 65 euros • 1 an, pli clos : 110 euros
 12 numéros : 10 euros pour tout premier abonnement

Bulletin à renvoyer à : *Informations ouvrières*, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, CS 30016, 75479 Paris Cedex 10. Chèque à l'ordre d'*Informations ouvrières*

Autorisation de prélèvement

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer les prélèvements chaque fin de mois de 5,80 euros présentés par *Informations ouvrières*. Je pourrai suspendre à tout moment ces prélèvements par simple lettre.

Date :
 Signature (obligatoire) :

IMPORTANT : n'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, de dater et signer votre autorisation de prélèvement.

Numéro national émetteur : 442543

● Les institutions européennes en 10 épisodes ●

1985-1994 : les années Delors

Jacques Delors a été président de la Commission européenne de 1985 à 1994.

Pourquoi lui ? Parce qu'à bien des égards, il était l'homme de la situation, celui qui pouvait piloter la relance de la machine à déréglementer, à détruire les conquêtes sociales de la « Vieille Europe ».

Par Yan Legoff

■ 1 - Le contexte

En août 1971, le gouvernement américain de Richard Nixon, pris à la gorge par la crise qui ronge le système capitaliste dans le monde entier, décide que le dollar ne sera plus convertible en or et dévalue la monnaie américaine dans la foulée. Cela donne le signal, dans le monde entier, d'une déréglementation généralisée.

La « Vieille Europe » en subit de plein fouet les conséquences. Le flottement des monnaies les unes par rapport aux autres déstabilise et tend à disloquer le Marché commun. Chaque bourgeoisie nationale tente tant bien que mal de sauvegarder ses positions, alors que la crise économique s'approfondit.

Cette crise économique mondiale met à l'ordre du jour, pour le capital financier, comme jamais depuis la Seconde Guerre mondiale, une offensive d'ensemble contre la classe ouvrière.

Or, en Europe, la classe ouvrière, par son combat, a inscrit dans les législations nationales des conquêtes uniques au monde : services publics étendus, régimes de protection sociale collective, droit syndical, statuts et conventions collectives.

La liberté de circulation des capitaux et des marchandises permettrait de les contourner par une mise en concurrence généralisée. C'était l'objectif du traité de Rome (1957), mais il est encore largement entravé par de multiples législations nationales.

Le tournant de la rigueur en France, en 1982-1983, sous un gouvernement PS-PCF, crée les conditions politiques d'une relance du traité de Rome. Ce sera l'Acte unique européen, signé en décembre 1985.

Le chômage de masse s'installe. La déréglementation financière, fuite en avant d'un système en crise, produit un krach boursier mondial, en octobre 1987. D'autres suivront...

La fin des années 1980 voit un nouveau bouleversement. Le surgissement des travailleurs et des peuples, à l'est de l'Europe, et en URSS même, met à bas les régimes de la bureaucratie stalinienne, qui, avec l'aide des gouvernements occidentaux, se convertissent en une nuit à l'économie de marché.

Pour conjurer les crises révolutionnaires qui traversèrent l'Europe à la suite de la Seconde Guerre mondiale et pour constituer un rempart contre l'URSS, le gouvernement américain avait, à sa façon et sous sa tutelle, aidé à reconstruire les vieilles nations européennes ruinées.

Ces dernières ont désormais perdu en grande partie cette utilité aux yeux de Washington. Avec le traité de Maastricht, ratifié de justesse, elles perdront même chacune le droit de battre monnaie ! Mais la lutte de classe n'a pas dit son dernier mot...

■ 2 - L'homme de la situation

Juste avant de prendre ses fonctions à la présidence de la Commission de Bruxelles, Jacques Delors avait été ministre de l'Économie et des Finances sous les différents gouvernements (PS-PCF) Mitterrand-Mauroy-Fiterman. « J'ai dû faire le sale boulot pendant trois ans, de



Quimper, le 27 août 1992 : Jacques Delors s'exprime aux journées du club rocardien "Convaincre".

1981 à 1984 » (1), dira-t-il dix ans plus tard. Ne nous y trompons pas : il en est fier. Le tournant de la rigueur en 1982-1983, il l'assume sans complexe. « Il n'était plus possible de maintenir l'indexation automatique des salaires. Il fallait que toutes les catégories sociales se sentent responsables de la lutte contre l'inflation », se justifie-t-il. « Toutes les catégories sociales » ? Mon œil !

A l'époque, l'inflation dépassait allégrement 10 % par an, et la désindexation des salaires entraîna une baisse brutale du pouvoir d'achat... et une remontée spectaculaire des profits capitalistes. Et Delors ajoute, pour le passé comme pour le futur : « Nous devons absolument alléger le coût du travail. »

Ce tournant de la rigueur allait imprimer pour les décennies suivantes la politique de tous les gouvernements successifs, de droite comme de gauche. Il est important pour notre propos

de rappeler que ce tournant fut imposé au nom de « l'Europe ».

« En mars 1983, explique Delors, le choix s'est fait entre deux voies diamétralement opposées sous la forme d'une question : fallait-il rester ou non dans le système monétaire européen ? En mars 1983, je savais que c'était la dernière chance et, par conséquent, en annonçant le programme d'austérité, j'y ai été très fort. »

Delors, un « socialiste » ? Bien que dirigeant du PS, il n'aime pas trop cette étiquette. Il explique que « Margaret Thatcher (...) avait parfois de bonnes raisons de faire sauter les verrous qui conduisaient la société britannique au déclin. »

Il « n'y a pas de dichotomie absolue entre la gauche et la droite », dit-il encore, ajoutant : « Je citerai comme élément de consensus une économie ouverte et donc compétitive, une monnaie stable, l'engagement européen de la France. »

Repères

● **Janvier 1985** : entrée en fonction de Jacques Delors comme président de la Commission européenne.

● **Janvier 1986** : troisième élargissement de la CEE (qui compte désormais douze pays membres), avec l'entrée officielle de l'Espagne et du Portugal.

● **Février 1986** : signature de l'Acte unique européen (AUE), première révision du traité de Rome.

● **1^{er} juillet 1987** : entrée en vigueur de l'AUE.

● **9 novembre 1989** : chute du mur de Berlin.

● **19 avril 1990** : Mitterrand, pour la France, et Helmut Kohl, pour l'Allemagne, proposent de lancer une nouvelle révision des traités.

● **17 janvier 1991** : première guerre du Golfe. L'armée américaine, secondée par une coalition comprenant la France, envahit l'Irak.

● **Juin 1991** : début de la guerre en Yougoslavie.

● **Décembre 1991** : signature du traité de Maastricht.

● **2 juin 1992** : les Danois refusent par référendum de ratifier le nouveau traité (on les refera voter un an plus tard).

● **20 septembre 1992** : le traité de Maastricht est ratifié de justesse par référendum en France.

● **1^{er} janvier 1993** : à la date prévue par l'AUE, le « marché unique » entre en vigueur, avec l'abolition des frontières intérieures et la libéralisation totale des mouvements de capitaux et de marchandises.

● **1^{er} novembre 1993** : entrée en vigueur du traité de Maastricht.

Pour lui, les services publics doivent « transférer de façon sélective certaines tâches à la sphère privée ou associative ». Concernant les retraites, il pense qu'il faut « faire appel, pour partie, à la retraite par capitalisation ».

Se définissant comme un « chrétien qui ne porte pas son catholicisme en bandoulière », il se réclame de « la doctrine économique et sociale de l'Église », niant la lutte de classe et prônant l'association capital-travail. Cette doctrine, « c'est une eau vive qui doit alimenter le fleuve politique », dit-il.

L'ennemi de Delors, c'est « l'égoïsme individuel ». Attention, pas n'importe quel égoïsme : celui qu'il dit voir chez les travailleurs et contre lequel il assigne aux syndicats une tâche bien particulière. « Des groupes ont des privilèges relatifs : la sécurité de l'emploi, un système de retraite plus favorable, des compensations plus importantes quand ils sont malades. Bien entendu, ces groupes veulent conserver ces avantages, ils privent la société d'aller à la rencontre des besoins des plus démunis. C'est au syndicalisme (...) d'établir une confrontation entre tous les intérêts pour en faire une synthèse (...), avec un grand souci de l'intérêt national, du bien commun. »

Cette idéologie réactionnaire et anti-ouvrière convenait parfaitement aux objectifs politiques de l'Acte unique européen (1985) et du traité de Maastricht (1992)...

(1) *L'Unité d'un homme*, 1994 (éditions Odile Jacob). Toutes les citations de Jacques Delors sont tirées de cet ouvrage.

● 10 numéros, 10 pays ●

Grèce : deux ans de soulèvement du peuple contre la dictature des mémorandums de la troïka (deuxième partie)

Par Christel Keiser et Dominique Ferré

Le deuxième mémorandum

Après la chute du gouvernement Papandréou (novembre 2011), le gouvernement d'union nationale de Papadémos ne va pas survivre à sa politique d'acceptation du deuxième « mémorandum » dicté par la troïka. Karatzaféris, du parti d'extrême droite Laos (qui soutient Papadémos), déclare alors qu'accepter ce nouveau mémorandum pourrait « contribuer à l'explosion d'une révolution, qui risquerait ensuite de s'étendre à toute l'Europe ».

La brutalité du deuxième mémorandum ne peut que provoquer une explosion sociale, car il en va de la survie même des travailleurs et du peuple grecs. Il prévoit, entre autres, la baisse de 22 % du salaire minimum et de nouvelles baisses des pensions de retraite, la destruction de 150 000 postes dans la fonction publique et la privatisation totale des entreprises publiques de l'eau, des chemins de fer et de l'électricité. Au même moment, le plan PSI (« participation du secteur privé ») menace de liquidation totale l'accord national de convention collective. Les travailleurs, à nouveau, se mobilisent. La mobilisation culmine du 6 au 12 février 2012, lors de la visite de la troïka à Athènes venue faire avaliser le deuxième mémorandum par le gouvernement et chacun des partis (Pasok, Nouvelle Démocratie et Laos), puis par le Parlement.

A nouveau, les masses poussent les dirigeants confédéraux de GSEE et d'ADEDY à appeler à la grève, du jour au lendemain, pour le 7 février. Quand le gouvernement annonce un vote du Parlement le 12 février, la pression d'en bas amène à nouveau les dirigeants de GSEE et d'ADEDY à appeler à la grève pour quarante-huit heures dès le 10 février, et à manifester au Parlement lors du vote.

Décomposition des partis promémorandum

Cette mobilisation, qui rappelle les 19 et 20 octobre 2011 par sa puissance, provoque une décomposition des partis gouvernementaux, en particulier du Pasok, que des dizaines de milliers de ses membres, en particulier dans les syndicats, ont quitté les mois précédents. A la veille du vote, six ministres, dont deux du Pasok, démissionnent. Au Parlement, quarante-trois députés (moitié Pasok, moitié Nouvelle Démocratie) seront exclus pour s'être absentés ou avoir voté contre le mémorandum.

Le 12 février, dans le centre d'Athènes, une masse gigantesque, entraînant les principales organisations politiques et syndicales qui se réclament de la classe ouvrière, encerclent le Parlement... Une masse qui reprend le mot d'ordre d'octobre : « *Parté to mnémotio kai fugete apo'do, ouste !* » (Prenez votre mémorandum et barrez-vous !).

Et à nouveau, le Parlement vote, dans la nuit, le nouveau mémorandum.

Les dirigeants confédéraux retirent le tapis

Dès le lendemain du 12 février, et à la veille de la réunion des directions confédérales le 15 février, le syndicat des enseignants du secondaire (Olme) s'est adressé à sa confédération, ADEDY, pour dire : « *Nous demandons instamment que les syndicats et les confédérations des secteurs public et privé appellent à la poursuite de la grève. Nous appelons la direction d'ADEDY à décider immédiatement de poursuivre le combat sous toutes les formes (grèves, occupations, manifestations, rassemblements, etc.) jusqu'à ce que la troïka parte. Il est évident que la situation ne peut changer que dans un soulèvement général qui aura les caractéristiques d'une grève politique.* » Or les dirigeants des confédérations syndicales repoussent leur réunion intersyndicale, pour



Manifestation à Athènes, le 11 mars 2011, durant la grève générale de vingt-quatre heures contre le plan d'austérité du gouvernement.

Photo AFP

finalement appeler à un nouveau rassemblement... le dimanche 19 février « pour défendre la Constitution, les lois et la démocratie ».

Les dirigeants refusent donc à nouveau de prendre leurs responsabilités. Et alors qu'un quart de la population grecque s'enfonce en dessous du seuil de pauvreté... les grèves et manifestations au plan national vont pendant quelques mois s'arrêter.

Les élections du 6 mai 2012

C'est sur le terrain électoral — terrain sur lequel la lutte entre les classes sociales s'exprime, mais de façon déformée, en raison des institutions qui en fixent le cadre — que la révolte du peuple grec va s'exprimer. La constitution du gouvernement d'union nationale avait été conditionnée par la convocation d'élections législatives anticipées. Programmées en avril, elles ont eu lieu le 6 mai 2012.

Dans ces élections, les travailleurs infligent une défaite cinglante au Pasok, qui sort laminé des élections, passant de 44 % en 2009 (et obtenant la majorité absolue au Parlement) à 13,2 % (41 députés). Une fraction significative de la classe ouvrière s'est tournée vers Syriza (1) qui, avec près de 17 % des voix, devient le deuxième groupe au Parlement (4,6 % en 2009) en raison de son exigence d'annulation du mémorandum. Le Parti communiste de Grèce (KKE) réalise une progression limitée. A droite, Nouvelle Démocratie, qui a participé au gouvernement, est également sanctionnée, au profit de listes de droite et d'extrême droite qui ont fait campagne contre le mémorandum. Le résultat des élections est donc clair : rejet du mémorandum.

Syriza propose un gouvernement qui annule le mémorandum

La loi grecque veut que les trois premiers partis au Parlement tentent tour à tour de former

un gouvernement rassemblant une majorité parlementaire.

Lorsque la droite s'est révélée incapable de rassembler une majorité, Syriza s'est prononcée pour la constitution d'un gouvernement qui annule le mémorandum. Cette position de Syriza a déclenché une campagne déchaînée des institutions internationales, Union européenne et FMI en tête, mais les dirigeants de Syriza n'ont pas cédé et ont réitéré leurs déclarations. Syriza n'ayant pu constituer une majorité parlementaire pour un gouvernement qui annule le mémorandum, le président de la République a été contraint de convoquer de nouvelles élections pour le 17 juin.

Le 17 juin, le peuple grec confirme son rejet du mémorandum

Malgré une campagne d'hystérie et de menaces contre le peuple grec (à laquelle François Hollande et Laurent Fabius ont contribué, martelant eux aussi qu'il faudra « appliquer le mémorandum »), les élections du 17 juin confirment et amplifient le résultat du 6 mai.

Le Pasok s'effondre. Syriza recueille 27 % des voix (et beaucoup plus dans les quartiers ouvriers d'Athènes, du Pirée et de Thessalonique). Le KKE perd la moitié de son électorat, avec 4,5 % des voix.

De nombreux électeurs du Parti communiste manifestent ainsi leur rejet de la campagne de dénonciation de Syriza.

Le 23 mai, la direction du KKE avait notamment renvoyé dos à dos « les anti et les promémorandum ». A quelques dizaines de milliers de voix près, Nouvelle Démocratie devance Syriza.

Un gouvernement Nouvelle Démocratie — appuyé par le Pasok et la Gauche démocratique (2) — est constitué le 21 juin. En évoquant une hypothétique « renégociation » des délais d'application du mémorandum, le nouveau Premier ministre, Antonis Samaras, a montré qu'il avait intégré le caractère explosif de la situation.

Personne ne s'est bousculé pour être candidat au poste de ministre, c'est-à-dire « descendre dans la fosse aux lions », pour reprendre l'expression d'un journaliste.

Une semaine après sa nomination, le ministre des Finances démissionnait, officiellement « pour raisons de santé ».

Quelle sera la situation dans les mois à venir ? Une chose est certaine : les travailleurs et le peuple grecs, combattant contre la dictature des mémorandums, n'ont pas dit leur dernier mot. ■

(1) Syriza, littéralement « coalition de la gauche radicale », est une alliance électorale, devenue permanente, constituée en 2004. Le principal parti, parmi la quinzaine de groupes qui la composent, est Synaspismos, parti issu de la crise du Parti communiste de Grèce (KKE) en 1991, membre du Parti de la gauche européenne.

(2) Gauche démocratique : scission de Syriza dirigée par Fotis Kouvelis qui se prononce pour l'application « assouplie » du mémorandum.

La « dette grecque » et autres légendes...

Que n'a-t-on entendu depuis deux ans dans les médias aux ordres ! Les Grecs seraient des « paresseux », la fraude (aux impôts, aux factures) serait un « sport national en Grèce » (BFM TV, 28 juin 2012). L'Etat et les citoyens auraient « dépensé sans compter » et creusé un déficit et un endettement record ! Cette campagne haineuse contre le peuple grec ne vise qu'à tenter de masquer la banqueroute, non pas de la Grèce, mais du système capitaliste et de ses institutions, Union européenne en tête. Prenons par exemple les fameux « plans d'aide à la Grèce » qui n'ont cessé de se succéder. Versement de dizaines de milliards d'euros « à la Grèce », nous dit-on... en échange desquels les gouvernements grecs

sont sommés d'appliquer les mémorandums. Depuis les mesures de dérégulation financière des années 1970 prises sous l'égide du gouvernement américain, la Grèce, comme tous les Etats, a été poussée à emprunter sur les marchés. La dette est devenue une formidable opération spéculative pour les « marchés financiers ». Prenons l'exemple du dernier plan dit de « sauvetage » de la Grèce, dont le montant s'élève à 130 milliards d'euros. Selon le *New York Times*, « il sert pour l'essentiel à payer les intérêts de la dette grecque ». Ainsi, « après les élections du 6 mai qui ont fait tomber le gouvernement grec, un système complexe de paiement a été mis en œuvre afin d'empêcher les Grecs de toucher à l'argent qu'ils per-

çoivent. Désormais, les trois créanciers (Banque centrale européenne, FMI et Union européenne — NDLR) transfèrent les fonds sur un compte bloqué domicilié en Grèce. Ceux-ci y restent deux ou trois jours, puis prennent le chemin inverse, afin de payer les intérêts des obligations grecques que l'Europe a récupérées dans le cadre du plan de sauvetage adopté en février. » C'est ainsi que ces milliards d'euros, versés par les Etats européens (et donc pillés dans la poche des travailleurs et des contribuables d'Allemagne, de France, etc.) sont directement versés aux banques, au titre des intérêts de la dette. Et, « en échange » de cette prétendue « aide », la troïka exige la mise en œuvre des mémorandums assassins qui dépouillent le peuple grec de tous ses droits !

Il y a un siècle, en 1912

Le banquier John P. Morgan devant le Congrès des Etats-Unis

« 25 milliards de dollars représentés par 180 hommes. » Tel était le titre d'un article du *New York Times*, daté du 19 décembre 1912, relatant les premiers résultats des travaux d'une commission du Congrès américain appelée « commission Pujo ». « Dix-huit institutions financières de New York, Chicago et Boston forment virtuellement un "cartel de l'argent" ayant voix au chapitre dans la gestion de 134 sociétés représentant un capital total de 25 325 000 000 dollars. » Ce chiffre pourra paraître ridicule en comparaison avec les masses de capitaux circulant sur la seule Bourse de Wall Street aujourd'hui. Mais ces 25 milliards de dollars représentaient plus des deux tiers de la production totale des Etats-Unis en 1912 !

La lecture du rapport de cette commission donne une image saisissante de ce que Lénine désignera quatre ans plus tard comme une des caractéristiques fondamentales d'une nouvelle phase du capitalisme, l'impérialisme, à savoir la « concentration de la production et du capital » et la « fusion du capital bancaire et du capital industriel (créant sur la base de ce "capital financier" une oligarchie financière) ».

Aux Etats-Unis, cette oligarchie, c'était ces 180 hommes pilotés par les plus grands fortunes de l'époque, John Pierpont Morgan, George F. Baker, William Rockefeller ou James Stillman.

Un rappel historique

La crise de 1907

En 1907, les Etats-Unis furent très durement touchés par une grave crise économique et financière, qui affecta également d'autres pays, principalement la Grande-Bretagne et l'Allemagne. Elle fut précédée par ce qu'on appelle aujourd'hui une « bulle spéculative » voyant un afflux considérable de capitaux vers les secteurs en pleine expansion, comme les sociétés de chemin de fer et de tramway, le secteur électrique et le téléphone. Le cuivre, très utilisé par ces secteurs, connut une intense spéculation. Mais la production, c'est-à-dire les possibilités de profit, ne suivit pas. Faute d'une demande suffisante, les cours du cuivre s'effondrèrent, entraînant des pertes colossales, voire la faillite de banques et de fonds d'investissement confrontés à des retraits massifs de capitaux et de dépôts, qui se répercutèrent sur des secteurs industriels, comme la métallurgie, qui ne trouvèrent plus de sources de capitaux.

Le sauvetage du système financier vint d'un groupe de financiers privés, sollicités par le Trésor américain (car il n'y avait pas de banque centrale aux Etats-Unis à l'époque) et conduits par le plus puissant d'entre eux, John Pierpont Morgan, qui a donné son nom à sa banque, la J. P. Morgan. Ils injectèrent dans le système les capitaux et l'argent nécessaires au sauvetage du système financier. Mais la production connut une chute de 16 %, les travailleurs de l'acier, par exemple, connurent des pertes de salaires de 15 à 40 % et le chômage se développa.

Par Pierre Cise

En mai 1912, le représentant (député) démocrate de la Louisiane, Arsene Pujo, obtint l'autorisation de créer une sous-commission de la commission bancaire et monétaire du Congrès qui s'assigna comme mission d'enquêter sur l'existence et le pouvoir d'un « cartel de l'argent » formé d'une poignée d'institutions financières américaines détenant alors les rênes d'une large part de l'économie du pays.

Le représentant Pujo et ses collègues du Congrès ne faisaient pas là œuvre de révolutionnaires. En fait, deux éléments permettent de comprendre la mise en place de cette commission. D'une part, les Etats-Unis étaient dotés depuis 1890 d'une loi antitrust, le Sherman Antitrust Act, qui visait à limiter les ententes et monopoles de fait pouvant entraver la libre concurrence et la libre détermination des prix. Il ne s'agissait pas de combattre le capitalisme, mais de le rendre plus fluide, pour que les « forces du marché » puissent s'exprimer librement. Cette loi, qui donna lieu malgré tout au démantèlement de conglomerats comme American Tobacco, American Telephone & Telegraph et surtout la compagnie pétrolière Standard Oil (1), alimentait en permanence le débat politique.

Un « cartel de l'argent »

D'autre part, il y avait eu, cinq ans auparavant, une violente crise économique et financière qui souleva plusieurs questions au sein de la bourgeoisie américaine et de sa représentation politique. D'abord, le « sauvetage » du système financier en 1907 montra la nécessité de la création d'une banque centrale capable d'injecter la monnaie nécessaire au fonctionnement de ce système, comme le font aujourd'hui la Réserve fédérale des Etats-Unis (Fed) et la Banque centrale européenne (BCE) dans la crise actuelle. Dès 1908, le Congrès vota une loi de création d'une banque centrale, qui, sous le nom de Réserve fédérale (Fed), commença ses activités en 1913 (notre rappel ci-contre).

Ensuite, le développement de la crise de 1907 soulevait critiques et interrogations sur le rôle exact des financiers menés par J. P. Morgan, accusés d'avoir déclenché la crise ou tout au moins d'en avoir largement profité pour éliminer la concurrence et renforcer leur contrôle sur les capitaux et la production. Pour ne prendre qu'un exemple, J. P. Morgan lui-même, qui contrôlait le plus important producteur d'acier américain, l'US Steel Corporation, en avait profité pour racheter son principal concurrent, la Tennessee Coal & Iron, et former un ensemble assurant 60 % de la production d'acier du pays. C'est dans ce contexte que la commission Pujo mena un travail d'enquête qui se termina en janvier 1913 par la publication de 2 300 pages d'auditions et 260 pages de rapport de conclusion. La partie de ce dernier consacrée à la « concentration de la monnaie et du crédit » entre les mains d'un « cartel de l'argent » attire particulièrement l'attention.

Le juge Samuel Untermyer, qui dirigea un temps les auditions de la commission, définissait ainsi le « cartel de l'argent » : « Nous définissons un cartel de l'argent comme une communauté et une identité établies d'intérêts entre quelques dirigeants de la finance, qui a été créée et est maintenue par le biais de l'actionnariat, du contrôle de la gestion et tout autre forme de domination sur des banques, des groupes, des chemins de fer, des services publics et des sociétés industrielles, ayant pour résultat une concentration et un contrôle larges et croissants de l'argent et du crédit entre les mains d'une poignée de personnes. » Le contrôle des capitaux, des dépôts et des sociétés s'effectue en effet non seulement par la possession d'actions et de sièges au conseil d'administration, mais aussi par le placement d'hommes de confiance dans les centres de décision, l'organisation de l'émission et le placement



Wall Street, New York.

Photo AFP

des titres de la société ou tout simplement en étant sa principale, voire sa source exclusive de financement.

Les cinq acteurs principaux de ce cartel de l'argent et du processus de concentration et de contrôle qui en découle sont, selon le rapport Pujo : J. P. Morgan & Co., First National Bank of New York, National City Bank of New York, Lee Higginson & Co., Kidder Peabody & Co. et Kuhn Loeb & Co. Cent ans après, trois de ces banques sont toujours présentes au « top » de la finance américaine et mondiale sous le nom de J. P. Morgan et City Bank (notre encadré).

« Communauté et identité établies d'intérêts »

En 1912, le « palmarès » de ces banques présenté par le rapport est impressionnant. La banque J. P. Morgan détenait à elle seule le contrôle direct ou indirect (via des filiales) de capitaux et de dépôts représentant 27 % de l'argent existant sur la place financière de New York, loin devant la First National Bank of New York de William Rockefeller (2) et la National City Bank of New York de James Stillman (3), qui en possédaient respectivement 7 % et 12 %.

Les transports ferroviaires étaient à l'époque un secteur stratégique. J. P. Morgan contrôlait plus d'une quinzaine de compagnies de chemin de fer gérant près de 82 000 kilomètres de voies et 30 % du transport d'anthracite, principale matière première de la production de l'acier. Justement, la banque possédait US Steel, principal producteur d'acier, employant à l'époque un million d'ouvriers, soit 3 % de la population active du pays ! Et on ne compte plus le contrôle de secteurs stratégiques comme l'électricité (General Electric), les télécommunications (American Telegraph & Telephone, Western Union Telegraph),

le transport maritime (4), la mécanique (International Harvester), etc. De son côté, la First National Bank of New York contrôlait à elle seule 80 % du trafic du charbon sur plus du tiers du parc mondial de rail.

Mais ce qui donna tout son sens au « cartel de l'argent », c'est que le contrôle de ces banques sur les capitaux et l'économie était exercé conjointement par « une communauté et une identité établies d'intérêts », comme disait Samuel Untermyer. J. P. Morgan, la First National Bank et la National City Bank of New York contrôlaient à elles seules sept banques new-yorkaises, ce qui, ajouté à leurs propres ressources, leur permettait de contrôler 41 % des dépôts et capitaux de la place. Elles totalisaient 341 administrateurs dans 112 sociétés, dont 118 dans 34 banques et 105 dans 32 compagnies de chemin de fer. « J'aime un peu de concurrence », avait déclaré John P. Morgan lors de son audition... En tout cas, la commission Pujo déboucha sur une nouvelle loi antitrust, le Clayton Antitrust Act de 1914, qui est toujours en vigueur, après avoir été amendé en 1936, 1950 et 1976. Les lois antitrust furent peu appliquées depuis, le dernier cas ayant été celui de Microsoft, qui s'est terminé par un accord évitant le démantèlement. ■

(1) La plupart des filiales de la Standard Oil démantelées se retrouvèrent des années plus tard au sein du numéro un mondial du pétrole, ExxonMobil.

(2) W. Rockefeller (1841-1922), ancien dirigeant de la Standard Oil, était le frère cadet de John D. Rockefeller, fondateur de la dynastie de milliardaires du même nom, dont les membres sont toujours aussi puissants (et riches) encore aujourd'hui.

(3) J. Stillman (1850-1918), qui fit fortune dans les chemins de fer, fonda une dynastie ultérieurement liée à celle des Rockefeller.

(4) J. P. Morgan contrôlait le trust maritime propriétaire du Titanic.

Éclairage

Le « cartel de l'argent », hier et aujourd'hui

J. P. Morgan & Co., devenue J. P. Morgan Chase, est toujours la première banque américaine. Elle est au sixième rang mondial en terme de contrôle de multinationales. Cette banque vient très récemment de défrayer la chronique à cause de deux énormes scandales financiers.

La First National Bank of New York et la National City Bank of New York ont fusionné en 1955 pour former la Citibank, aujourd'hui troisième banque américaine. Elle fut repêchée de justesse par le gouvernement américain lors de la crise de 2008 avec l'aide de fonds saoudiens et d'Abu Dhabi. Lee Higginson & Co. disparut en 1932 dans une faillite à la suite de spéculations malheureuses. Kidder Peabody & Co. fut achetée en 1986 par

General Electric. Impliquée dans un scandale sur le marché des obligations, la banque disparaîtra finalement dans le giron de la banque suisse UBS. Kuhn Loeb & Co. fusionna et fut absorbée par Lehman Brothers, qui tomba en faillite et fut liquidée en septembre 2008, déclenchant la crise financière qui n'est toujours pas finie. Aujourd'hui, dans les dix premières sociétés ayant le degré de contrôle le plus élevé sur les 43 060 multinationales existant dans le monde, on trouve deux banques américaines (J. P. Morgan Chase et Merrill Lynch), une banque anglaise (Barclay's), trois fonds de pension américains et un fonds de pension britannique, un fonds d'investissement américain et la compagnie d'assurance française Axa.